

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 30 AVRIL 2025 // N°1065 // PRIX 20 DA



RABAH ASMA AU ZÉNITH DE PARIS

42 ANS DE CARRIÈRE CÉLÈBRÉS EN MUSIQUE ET EN SOLIDARITÉ

LE GOUVERNEMENT DURCIT LA LÉGISLATION

# LUTTE IMPLACABLE CONTRE LA DROGUE



*En durcissant la législation et en consolidant son application, l'Etat veut mener une lutte sans merci contre la drogue. Le pays attache une grande importance à la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité organisée.*

**AUX AUDIENCES DE LA CIJ, L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA : « LE BLOCUS UTILISÉ COMME MONNAIE D'ÉCHANGE ET ARME DE GUERRE »**

AU SECTEUR OPÉRATIONNEL D'IN AMENAS

**CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE AVEC MUNITIONS RÉELLES**



DEVENU « UN MAGASIN D'ARMES À CIEL OUVERT »

## LE SAHEL, CETTE POUDRIÈRE DE L'AFRIQUE

*Selon l'étude dont il est question, sur un total de 5 890 armes analysées entre 2014 et 2023, 726 ont fait l'objet d'un examen approfondi. Près de 20 % de celles-ci provenaient directement des stocks des armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger.*

**AU SECTEUR  
OPÉRATIONNEL  
D'IN AMENAS  
Chanegriha  
supervise  
un exercice  
tactique avec  
munitions  
réelles**

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, hier, au niveau du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. L'objectif de cet exercice tactique, a expliqué la même source, consiste à «tester la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes». Cela en plus «d'entraîner les commandements et les états-majors à développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans les conditions d'un combat réel». Les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées, rapporte le communiqué du MDN, «se sont caractérisées, durant toutes les phases de l'exercice, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés». Ce qui confirme, ajoute-t-on, «la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de la planification que celui de l'exécution, et reflète la compétence des cadres en matière de planification, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition». Le MDN a indiqué que l'exercice tactique a été sanctionné par des «résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et forces engagées». Saïd Chanegriha, qui a suivi l'exercice en compagnie du chef de la 4<sup>e</sup> région militaire, le général-major Omar Tlemçani, a exhorté l'ensemble des personnels à mettre à profit les résultats positifs obtenus, de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de bataille.

M.M.

LE GOUVERNEMENT DURCIT LA LÉGISLATION

# Lutte implacable contre la drogue

*Le projet de loi relatif à la lutte contre la drogue et les psychotropes vise «à protéger les catégories fragiles de la société à l'instar des mineurs, des handicapés et des personnes qui suivent un traitement de désintoxication», et ce, à travers le durcissement des peines contre les dealers...*

Le ministre de la Justice garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, hier à l'APN, les grandes lignes du projet de loi relatif à la lutte contre la drogue et les psychotropes. S'exprimant devant les membres de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, le ministre de la Justice a indiqué que le nouveau texte vient «en réponse à l'augmentation inquiétante des crimes liés à la drogue et aux psychotropes». Le projet de loi comprend de «nouvelles dispositions alliant prévention, traitement et durcissement des sanctions», a indiqué Lotfi Boudjemaa, cité par le compte rendu de la séance, diffusé sur le site web de l'APN. Parmi les nouveautés apportées par le projet de loi, la même source

cite «l'obligation de présenter les résultats des tests de dépistage de drogue et de psychotropes préalables à l'embauche dans les entreprises publiques et privées». Il est question aussi «d'autoriser les tests de dépistage de drogue et de psychotropes sur les élèves, et ce, après le consentement de leurs parents ou une autorisation délivrée par un juge des mineurs, tout en garantissant la confidentialité des résultats des tests», selon les termes du ministre de la Justice. Le projet de loi relatif à la lutte contre la drogue et les psychotropes vise «à protéger les catégories fragiles de la société à l'instar des mineurs, des handicapés et des personnes qui suivent un traitement de désintoxication», et ce, à travers le durcissement



des peines contre les dealers. «Les peines peuvent aller de 20 à 30 années de prison, contre tous ceux qui exploitent ces catégories fragiles de la société dans les crimes liés à la drogue». Ces peines, a ajouté le garde des Sceaux, pourraient être doublées dans le cas des crimes commis à proximité des établissements scolaires et de santé». Le durcissement des peines concerne surtout les crimes liés à l'utilisation des drogues synthétiques commises dans le cadre du crime organisé. Dans le cas où ces

derniers crimes «conduisent à la mort d'une personne, la loi prévoit des châtiments allant jusqu'à la peine capitale». «Le projet de loi prévoit aussi des incitations financières à ceux qui signalent ces crimes», a ajouté le ministre de la Justice. De leur côté, les membres de la commission des affaires juridiques de l'APN ont proposé d'instaurer, dans le cadre de ce projet de loi, des «tests de dépistage des drogues, après l'embauche et avant le mariage».

M. M.

DEVENU «UN MAGASIN D'ARMES À CIEL OUVERT»

## Le Sahel, cette poudrière de l'Afrique

**Aïda Mouni**

Le dernier rapport du Conflict Armament Research (CAR), publié ce 29 avril 2025, jette une lumière crue sur les origines de l'arsenal des groupes terroristes opérant au Sahel. Le constat est sans appel, ce sont les armées nationales elles-mêmes, à leur insu ou à leur dépens, qui constituent la principale source d'approvisionnement en armes de leurs ennemis. À rebours des discours officiels parfois teintés de conspirationnisme, l'étude confirme la nature locale et opportuniste de la circulation d'armes dans cette région ravagée par les conflits. Sur un total de 5 890 armes analysées entre 2014 et 2023, 726 ont fait l'objet d'un examen approfondi. Près de 20 % de celles-ci provenaient directement des stocks des armées du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Des chiffres sans doute en deçà de la réalité, prévient Léo Jarry, coauteur du rapport, tant les raids répétés contre les avant-postes militaires permettent aux groupes armés non seulement de se réapprovisionner, mais aussi de renforcer leur capacité de nuisance dans un cercle vicieux de violence et de conquête. Dans la zone dite des «trois frontières» (Liptako-Gourma) ainsi que dans le bassin du lac Tchad, CAR a mené, avec minutie, une enquête de terrain fondée sur le traçage de 700 armes saisies entre 2015 et 2023. Ces armes, en grande majorité des fusils d'assaut (près de 80 %), mais aussi des mortiers, mitrailleuses, lance-roquettes et autres armes lourdes, ont été retrouvées en possession de deux principales factions, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM, affilié à Al-Qaïda) et l'État islamique au Sahel (EIS), qui agit sous la bannière de Daech. Le Centre de recherche sur l'armement en cas de conflit, enregistré au Pays

de Galles, souligne également une tendance préoccupante, la proportion croissante de munitions modernes dans les arsenaux djihadistes. Claudio Grammezi, directeur des opérations de CAR pour l'Afrique de l'Ouest, s'alarme d'une «course à l'armement» au sein des forces armées étatiques, qui, indirectement, alimente les groupes qu'elles combattent. Si environ 65 % des armes retrouvées datent encore des décennies 1960 à 1980, la modernisation des équipements militaires dans la région entraîne des retombées collatérales sur les marchés illicites. Ces marchés sont devenus de véritables plaques tournantes. Les armes perdues lors des attaques (abandonnées sur le terrain, saisies après une déroute ou revendues) transitent par des circuits informels impliquant contrebandiers, terroristes, miliciens locaux et trafiquants en tout genre. Gramezi insiste : «Il ne s'agit pas d'une collusion systémique. Les armes sont plus souvent le fruit de pillages que de complicités institutionnelles». En ce sens, l'enquête vient contredire les allégations formulées par certains régimes militaires de la région, notamment le capitaine Ibrahim Traoré, président de la transition au Burkina Faso, qui impute régulièrement aux puissances étrangères le soutien logistique et militaire des groupes armés. Rien, dans les données du rapport, ne corrobore cette thèse. Les experts de CAR n'ont identifié aucune ligne d'approvisionnement directe reliant les groupes du Sahel central à des réseaux internationaux. La piste libyenne, longtemps avancée comme origine majeure de la prolifération, s'avère marginale. Les armes issues des arsenaux de l'ancien régime de Kadhafi, disséminées après 2011, ne représentent qu'environ 7 % du total analysé. «Le Sahel est devenu un magasin

d'armes à ciel ouvert», résume Matthew Steadman, coauteur de l'étude, mais les acteurs principaux de cette chaîne sont locaux. Les terroristes, qualifiés d'«acteurs très locaux et opportunistes» par Jarry, adaptent aussi leurs méthodes aux technologies actuelles. Ces derniers mois, une nouvelle tendance inquiétante a émergé, l'utilisation militaire de drones civils. En mars, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) a ainsi revendiqué une attaque contre les troupes camerounaises à Wulgo, dans le nord du Nigeria, causant la mort de 25 soldats selon des sources locales (12 selon l'armée). Des drones, modifiés pour larguer des explosifs, ont été capturés lors de cette opération. Les images publiées par ISWAP montrent la saisie de drones militaires camerounais, désormais recyclés dans la guerre asymétrique. Face à ce panorama, les conclusions du CAR rejoignent l'approche défendue depuis des années par l'Algérie, qui préconise une réponse hybride, combinant efforts sécuritaires, développement économique et renforcement des systèmes judiciaires locaux. Le rapport insiste, la réponse ne peut être exclusivement militaire. Tarir les flux d'armement, mais aussi assécher les viviers humains du terrorisme, nécessite des politiques sociales à long terme. Dans une région où plus de la moitié des décès liés au terrorisme ont été enregistrés en 2024 (soit 51 % du total mondial, selon l'Indice mondial du terrorisme 2025), les armes racontent une guerre dont les racines dépassent les champs de bataille. Elles plongent dans les failles des États, la misère des périphéries et les marchés noirs des frontières poreuses.

A. M.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

[Redaction@lexpressquotidien.dz](mailto:Redaction@lexpressquotidien.dz)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

NUMÉRISATION À GRANDE ÉCHELLE, ENSEIGNEMENT EN CONSTANTE ÉVOLUTION ET RÉSEAU D'INCUBATEURS

# L'université fait sa mue

**Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a dévoilé hier cinq nouvelles plateformes numériques destinées à transformer la gestion universitaire, renforcer la recherche scientifique et accompagner les étudiants dans leur parcours. L'annonce a été faite lors d'une cérémonie officielle, selon un communiqué du ministère.**

**Karima Baba Aissa**

Pensées pour s'appuyer sur les dernières avancées en matière d'intelligence artificielle, ces plateformes visent à moderniser les pratiques dans les établissements universitaires tout en offrant des services plus adaptés aux besoins des usagers, étudiants comme chercheurs. Parmi ces nouveautés, l'application Private Digital Adviser fait figure d'outil stratégique. Il s'agit d'un système conversationnel, dopé à l'IA, et fondé sur un modèle de langage étendu. Sa mission, permettre une consultation rapide, fiable et simplifiée de l'ensemble des textes réglementaires en vigueur au sein du ministère de l'Enseignement supérieur. Grâce à lui, des milliers de documents pourront être parcourus à grande vitesse, facilitant l'accès aux données juridiques aussi bien pour les étudiants que pour les personnels administratifs. Autre plateforme introduite, EL HAL Platform. Dédiée à la valorisation de la production scientifique nationale, elle permet la recherche et le télé-



chargement des dépôts institutionnels universitaires à travers DSPACE. Mémoires, thèses, articles scientifiques et autres publications sont ainsi accessibles, contribuant à renforcer la « visibilité » des chercheurs algériens sur le plan national et international. Une avancée qui vise aussi à consolider les liens entre universités et monde de la recherche. Troisième innovation, Hadhina Incubator Platform. Elle ambitionne de centraliser les outils de gestion des incubateurs universitaires, tout en facilitant le suivi des projets entrepreneuriaux, la collaboration entre mentors et incubés, et l'évaluation des performances. En plus de fournir des indicateurs fiables en temps réel, cette plateforme veut offrir un écosystème numérique complet pour encourager les startups issues de l'université à évoluer dans

un cadre structuré et innovant. Le passage à l'enseignement numérique ne se fera pas sans contrôle de qualité. La Online Lesson Evaluation Platform s'inscrit dans cette logique. Elle introduit des outils technologiques pour évaluer les contenus pédagogiques en ligne selon des critères académiques précis. Son objectif est de garantir la pertinence des cours proposés et de développer les compétences numériques des enseignants et formateurs. Elle constitue un levier important pour l'amélioration continue des pratiques éducatives à distance. Enfin, la plateforme mybus contrôler s'attaque à un problème concret et souvent critiqué par les étudiants, le transport universitaire. Destinée aux directions des services universitaires, cette application assure un suivi rigoureux des bus, de leurs

horaires et de leur état. Elle vient compléter l'application MyBus en y injectant plus de transparence et de crédibilité sur le terrain, avec des données en temps réel sur la fréquentation et la ponctualité. Ces cinq nouvelles plateformes s'inscrivent dans la volonté du ministère de moderniser l'enseignement supérieur en Algérie, en favorisant l'accès aux technologies modernes et en optimisant la gestion des ressources. Elles représentent une avancée significative pour la numérisation du secteur universitaire, tout en répondant aux besoins pressants des étudiants, chercheurs et enseignants. Le ministre Kamel Baddari a souligné que ces initiatives sont un début et que d'autres projets numériques seront lancés dans les mois à venir pour renforcer cette dynamique de transformation. **K. B. A.**

NUMÉRISATION DANS LE SECTEUR DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES :

## Une gestion plus transparente des ressources financières

**I. Mehdaoui**

Dans le cadre de sa stratégie de modernisation, le ministère de l'Enseignement supérieur a misé sur la numérisation pour rationaliser la gestion financière des œuvres universitaires. Cette transformation numérique a permis d'améliorer le contrôle des flux financiers et de réduire les dépenses inutiles. En matière de sécurité dans les résidences, le passage au numérique a non seulement amélioré les services aux étudiants, mais il a également permis une gestion plus efficace des ressources financières, a affirmé Sofiane Belhocine, directeur des œuvres universitaires de Béjaïa, que nous avons rencontré au siège de la direction. Pour garantir une sécurité optimale et lutter contre la présence d'étrangers et d'intrus, des ter-

minaux de reconnaissance faciale ont été installés à l'entrée des résidences pour identifier les résidents, et des caméras de surveillance ont été installées pour renforcer les mesures de sécurité au sein des cités universitaires. ajoute-t-il. Grâce à la numérisation, plusieurs objectifs ont été atteints depuis le lancement, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de 54 plates-formes numériques, ainsi que d'une plate-forme baptisée « Incubateur numérique », destinée à accompagner les étudiants dans leurs projets académiques et professionnels. La plate-forme « Minhathi », par exemple, permet à l'étudiant de procéder à distance au dépôt de son dossier de bourse universitaire. Des efforts ont également été déployés pour faciliter la mobilité des étudiants, avec la mise en place de 125 bus, dont 84 pour le

transport en milieu urbain et 41 pour desservir des zones éloignées telles que Sidi Aich, Timezrit et Adekar, etc., assurant ainsi un accès plus facile aux établissements universitaires. Pour améliorer les conditions de vie des étudiants, 15 blocs ont été réhabilités et 8 autres le seront dans les cités universitaires, avec l'installation de nouveaux équipements modernes. Cette initiative a considérablement amélioré leur confort et leur qualité de vie. Enfin, selon le DOU de Béjaïa, « la numérisation de l'enseignement supérieur n'est donc pas seulement un levier d'innovation pédagogique, mais aussi un moteur de réformes administratives et logistiques essentielles pour accompagner les étudiants tout au long de leur parcours académique ».

**I. M.**

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Une université innovante et compétitive

PAR: HAKIM H.

Ces quatre dernières années, l'engagement de l'Algérie à intégrer les technologies numériques et l'intelligence artificielle dans les secteurs scientifique, éducatif et économique s'est fortement renforcé. La volonté de faire de l'université algérienne un centre d'innovation et de créativité contribuant au développement du pays s'est faite elle aussi de plus en plus manifeste. C'est un fait avéré, la transformation numérique a profondément redéfini le paysage universitaire algérien. Facteur de stimulation de l'innovation dans l'espace de l'enseignement supérieur, le numérique a permis aux institutions d'enseignement supérieur d'élargir leur champ d'action, aussi bien local qu'international, et de s'affirmer davantage pour répondre à leurs missions cardinales. Le lancement, ce mercredi, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, de cinq nouvelles plateformes numériques témoigne des efforts du secteur de l'enseignement supérieur pour numériser les structures universitaires, dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'accroître les performances. Il ne fait aucun doute que l'université algérienne s'engage dans une modernisation profonde, avec des investissements dans la numérisation, l'innovation et la création d'infrastructures de pointe. 96 incubateurs d'affaires et 100 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) ont déjà été créés, ainsi que plusieurs plateformes numériques. 111 startups et près de 930 micro-entreprises ont vu le jour au sein des établissements universitaires du pays. Et ce n'est que le début ! Toutes les dispositions sont prises pour garantir la transition vers l'enseignement en anglais au lieu et place du français. Les mathématiques, les technologies numériques et l'intelligence artificielle, qui contribuent à hisser le niveau de la formation universitaire, sont en train d'être intégrées à la formation en sciences humaines, afin que le niveau des étudiants soit équivalent dans toutes les filières et que les disciplines des sciences humaines et sociales participent également à l'essor de l'économie. Ces avancées sont par ailleurs appuyées par l'amélioration des conditions d'enseignement, d'encadrement pédagogique et de financement de la recherche. L'objectif est de faire de l'université algérienne une locomotive de développement du pays, capable de concurrencer les grandes puissances mondiales. Le développement économique du pays repose sur l'éducation, la recherche scientifique, l'innovation et la création de richesse tant au niveau local qu'au niveau national, tout en répondant aux défis environnementaux. D'importants efforts sont justement en train d'être déployés pour moderniser l'université et l'enseignement supérieur dans son ensemble.

**H. H.**

ELLE «PROPAGÉ DES ÉPIDÉMIES  
PARMI LES PRISONNIERS»

### L'occupation sioniste ne se fixe aucune limite

Selon le Club des prisonniers palestiniens, les autorités d'occupation israéliennes transfèrent délibérément des prisonniers malades entre les prisons et les centres de détention afin de propager des maladies et des épidémies parmi les détenus. « L'administration pénitentiaire israélienne transfère délibérément des prisonniers malades vers d'autres prisons et salles de détention afin de propager des maladies et des épidémies parmi les détenus », a-t-il en effet déclaré dans un communiqué de presse. Cette pratique criminelle a contribué à l'aggravation de la catastrophe sanitaire à laquelle sont confrontés des milliers de prisonniers. L'administration pénitentiaire a délibérément transféré des prisonniers souffrant de maladies contagieuses de la prison de Megiddo à celle du Néguev, ce qui a conduit à l'infection des détenus de la prison du Néguev », indique le communiqué, citant des témoignages de prisonniers. Selon le club, « les prisonniers du Néguev présentaient des symptômes tels que de graves douleurs abdominales, des vomissements constants et une émaciation sévère, sans compter la gale dont ils étaient infectés ». Il accuse l'administration pénitentiaire de « maintenir délibérément les mesures qu'elle a imposées aux prisonniers depuis le début du génocide et qui ont été à l'origine de maladies et d'épidémies ».

B.B.

### Ahmed Attaf s'entretient au téléphone avec le MAE indien Subrahmanyam Jaishankar

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République de l'Inde, Subrahmaniam Jaishankar. Les deux hommes ont discuté des relations entre les deux pays et des moyens de les renforcer à la lumière des résultats de la visite d'État effectuée par la présidente de la République de l'Inde en Algérie en octobre 2024, et de la préparation des prochaines échéances bilatérales, notamment la réunion du comité gouvernemental mixte algéro-indien. À cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réaffirmé la position de l'Algérie qui a récemment exprimé au Conseil de sécurité des Nations unies, une position qui condamne fermement l'attaque terroriste sur la ville de Pahalgam, dans laquelle de nombreux civils ont été tués et blessés. Ahmed Attaf a également exprimé ses sincères condoléances à son homologue indien et à toutes les familles des victimes, en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Dans le même contexte, le ministre d'État a souligné l'importance de préserver les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région, en recourant aux valeurs du dialogue et de la retenue et en recherchant des moyens pacifiques pour résoudre les différends, indépendamment de leur difficulté et du degré de complexité.

### Attaf s'est entretenu également avec son homologue iranien

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est entretenu hier avec son homologue iranien Abbas Araghchi, indique le MAE sur sa page officielle sur Facebook. Avec le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, Ahmed Attaf a abordé la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU relative au programme nucléaire iranien. Les deux hommes ont évoqué les dernières évolutions du dossier suite au troisième round des négociations parrainées par le Sultanat d'Oman. Ahmed Attaf et Abbas Araghchi ont échangé des points de vue sur l'évolution de la question palestinienne à la lumière de l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et dans le reste des territoires palestiniens occupés, en l'absence de perspectives pour mettre fin à cette agression brutale et réaliser les droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit d'établir son État indépendant et souverain avec Al Qods comme capitale.

AUX AUDIENCES DE LA CIJ, L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA SITUATION  
HUMANITAIRE À GHAZA :

# «Le blocus utilisé comme monnaie d'échange et arme de guerre»

*L'Algérie fait entendre une voix forte et essentielle à la Cour internationale de Justice (CIJ), à La Haye, appelant à sommer l'entité sioniste à accorder l'accès humanitaire à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés où la situation désastreuse, en particulier à Ghaza, constitue l'un des pires échecs humanitaires de notre génération.*



L'Algérie considère que l'entité sioniste, en tant que puissance occupante, "est tenue d'accorder l'accès humanitaire à l'UNRWA et de tout mettre en œuvre pour faciliter ses activités de secours dans les territoires palestiniens occupés", a indiqué l'experte dans les questions des droits de l'Homme et ancienne vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Maya Sahli Fadel, citée dans une dépêche de l'APS. L'avocate algérienne s'exprimait lors de la deuxième journée des audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ), consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités de l'ONU, des organisations internationales et d'États tiers dans les territoires palestiniens occupés. L'Algérie soutient que, sur la base de son obligation de respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, l'entité sioniste "est dans l'obligation de ne pas entraver ou de restreindre la présence et les activités de l'UNRWA dans les territoires (palestiniens) occupés, y compris El-Qods Est", a-t-elle assuré. Elle a insisté sur le fait que l'interdiction de l'UNRWA par l'entité sioniste "est une manière de détruire le présent et l'avenir du peuple palestinien", relevant qu'"abandonner cette agence revient à abandonner le peuple palestinien et à consacrer une politique de deux poids deux mesures, au mépris du droit international, des décisions de la CIJ, de la légalité internationale et des principes d'égalité et de justice consacrés

par la charte des Nations unies". Dans ce contexte, Me Sahli Fadel a fait part du "désarroi" de l'Algérie quant à la situation dans les territoires palestiniens – en particulier à Ghaza – qu'elle considère comme étant "l'un des pires échecs humanitaires de notre génération", faisant savoir que chaque personne dans l'enclave palestinienne dépend de l'aide humanitaire pour survivre. La juriste a notamment alerté sur le fait qu'un "blocus délibéré décidé par l'occupant empêche l'acheminement de toute aide alimentaire à Ghaza, laissant une population palestinienne confrontée à la faim et au manque de moyens de subsistance de première nécessité". Elle a rappelé que "le récent massacre de 15 secouristes et ambulanciers palestiniens dont les corps ont été retrouvés dans une fosse commune a déclenché une indignation mondiale". "L'Algérie rappelle que la situation désespérée à Ghaza et le blocus de l'aide humanitaire sont aujourd'hui utilisés comme monnaie d'échange et arme de guerre", a-t-elle martelé. Par ailleurs, Me Sahli Fadel est revenue sur les obligations de l'entité sioniste en tant que puissance occupante, notamment son obligation d'assurer et de faciliter sans entrave les fournitures indispensables à la survie de la population civile dans les territoires palestiniens occupés, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. L'Algérie considère que l'entité sioniste "a l'obligation de respecter et de faire respecter les conventions de Genève en toutes circonstances", a-t-elle notamment déclaré.

Me Sahli Fadel a également regretté le fait que malgré les appels constants du secrétaire général de l'ONU, du commissaire général de l'UNRWA, des acteurs humanitaires et de certains États tiers, "nous assistons à une absence d'action de la communauté internationale et à une présence d'une communauté d'intérêts au détriment du peuple palestinien, de ses droits les plus élémentaires de son existence et de son avenir". De son côté, l'experte en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international, Samia Bourouba, est revenue sur l'illégalité des lois de l'entité sioniste du 28 octobre 2024, portant notamment sur l'interdiction de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés, soulignant qu'elles "constituent pour l'Algérie la manifestation la plus claire du non-respect (par l'entité sioniste) de ses obligations internationales". Elle a, entre autres, souligné que pour l'Algérie, les entraves sionistes à la fourniture des articles de première nécessité et à l'acheminement de l'aide humanitaire "ont très gravement contribué à la détérioration de la situation sociale et économique déjà précaire du peuple palestinien". En conclusion, Mme Bourouba a réitéré les demandes de l'Algérie exprimées dans son exposé, en appelant la CIJ à déclarer que l'entité sioniste "viole ses obligations juridiques en tant que membre de l'ONU et en tant que puissance occupante".

Y.B.

SÉMINAIRE SUR LES PROGRAMMES SCOLAIRES

# Les recommandations de l'Union des parents d'élèves

« Programmes scolaires : état des lieux et perspectives ». Tel est l'intitulé d'un séminaire national tenu à Alger les 24 et 25 avril derniers à la bibliothèque nationale d'Alger. L'événement, organisé par l'Union nationale des parents d'élèves (UNPE), a connu la participation de plusieurs enseignants, chercheurs, pédagogues, de responsables du ministère de l'Éducation et des syndicats du secteur.

Meriem Kaci

À quelques semaines des examens du 3<sup>e</sup> trimestre, les parents d'élèves ont déjà les yeux braqués sur la prochaine année scolaire. L'UNPE a en effet organisé son 2<sup>e</sup> séminaire national sur les programmes d'enseignement afin de débattre des programmes scolaires. Ces derniers avec les différentes composantes de la famille éducative, se sont toujours plaints de la surcharge du programme scolaire, plaidé pour son allègement, et à la refonte du système éducatif, notamment, dans le cycle primaire où l'élève durant ses premières années de scolarisation, est sensé apprendre à lire, écrire et à compter. Des observateurs s'accordent pour dire que les programmes d'enseignement ont un impact direct sur le rendement de l'enseignant et l'assimilation des cours chez l'élève.

## NOUS SOMMES SORTIS, À L'ISSUE DE CE SÉMINAIRE, AVEC PLUSIEURS RECOMMANDATIONS.

À moyen terme, l'UNPE demande que les spécialistes de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, ceux de la psychologie de l'éducation, et de la sociologie de l'éducation supervisent la conception des programmes scolaires. Elle propose également, de désigner des classes pilotes pour l'application des programmes scolaires graduellement, afin d'évaluer leur efficacité sur le terrain, insistant sur la nécessité de former les enseignants et inspecteurs sur les nouveaux programmes. La formation des enseignants et administrateurs concernés est « importante » pour une meilleure application du programme, et pour une amélioration des pratiques pédagogiques pour un meilleur rendement et une meilleure performance des ensei-



gnants. La tutelle pourra ensuite apporter les corrections qu'il faut à ces programmes. A court terme, l'UNPE plaide pour la constitution de groupes d'experts spécialisés pour évaluer les programmes d'enseignement sur les plans, éducatif, psychologique et environnemental, et vérifier en parallèle s'ils répondent aux besoins et compétences des écoliers. Elle propose de « supprimer les notes » à l'école primaire, et demande « d'accorder » une attention particulière aux classes intégrées. Dans ce sens, l'UNPE trouve judicieux de privilégier l'approche éducative appelée « réponse à l'intervention » (RTI), pour repérer les élèves souffrant de difficultés d'apprentissage. Cela permettra, ajoute la même source, d'accompagner les élèves, notamment les catégories présentant des difficultés d'apprentissage, sur les

plans pédagogique et psychologique. L'association de parents d'élèves appelle, également, à l'allègement du programme d'enseignement des élèves du cycle primaire, et ce, en supprimant les matières non essentielles. Elle recommande, par ailleurs, d'intégrer les spécialités (littéraire et scientifique) dans le cycle primaire.

En somme, cette association estime qu'il est « crucial » de consolider la collaboration entre les concepteurs des programmes et les auteurs des manuels scolaires et de les « expérimenter », avant leur introduction dans le programme. Rappelons, enfin, que des syndicats d'enseignants réclament la mise en place d'un Haut Conseil de l'Éducation pour améliorer la qualité de l'enseignement et le niveau de l'école publique.

M. K.

HAMID SADI, PRÉSIDENT DE L'UNPA

## « Nous exigeons une instruction de qualité »

Propos recueillis par Meriem Kaci

Dans cet entretien, le président de l'Union nationale des parents d'élèves (UNPA) Hamid Sadi, explique que les parents d'élèves partagent avec les autres parties de la communauté éducative, les mêmes préoccupations, notamment, celle liée à la nécessité de « revoir les programmes scolaires », dans les meilleurs délais, pour l'essor de l'école publique.

L'Express : L'UNPA a organisé la semaine écoulée un colloque portant sur les programmes d'enseignements. Pourquoi cette thématique ?

HAMID SADI : Les programmes d'enseignement dans l'état actuel, sont une source de préoccupation non seulement pour les parents d'élèves, mais pour l'ensemble de la communauté éducative. Les spécialistes et les enseignants ne cessent, depuis des années, d'exprimer des réserves sur le contenu et la surcharge des programmes d'enseignement. Il ne faut pas omettre que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, quand il a pris ses fonctions en remplacement d'Abdelhakim Belabed, a manifesté son intention de les revoir. Au niveau de l'UNPA, on croit fermement

qu'il est temps de les repenser et de les adapter aux exigences de la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologiques que connaît le monde. Ce séminaire s'inscrit ainsi, dans une démarche favorisant la révision et l'amélioration des programmes éducatifs.

La commission de l'Éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN a soumis des recommandations au département de M. Saadaoui portant sur la réforme des programmes éducatifs. Vos recommandations et celles de la commission de la chambre basse du Parlement vont-elles dans le même sens ?

Chacune des deux parties a assisté aux travaux de l'autre. Nous avons déjà assisté aux travaux de la commission de l'APN, qui a de son côté assisté aux nôtres. D'ailleurs, nous avons remis nos propositions à cette commission avec laquelle on entretient des relations ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation nationale. Et nous ne ménagerons aucun effort, pour que nos propositions soient prises en considération. Maintenant, la préoccupation majeure que nous partageons repose sur la



nécessité de revoir et d'actualiser les programmes scolaires afin d'assurer une éducation de haute qualité, en concertation avec les différentes parties de la communauté éducative.

Le ministère doit les adapter à la nouvelle ère que vit la société algérienne et aux avancées scientifiques et technologiques que connaît le monde. Nous exigeons une instruction de qualité et un allègement des programmes qui, sans doute, est l'une des principales contraintes des élèves, de leurs parents et des enseignants.

HADJ 1446/2025

## Les guides religieux invités à adopter la même approche

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, mardi à Alger, la mission du Hadj 1446/2025 à intensifier les efforts pour une saison réussie. Présidant l'ouverture des travaux d'un séminaire de formation au profit des mourchidines à Dar El Imam (El Mohammadia), M. Belmahdi a appelé la mission du hadj pour la saison 2025, "à intensifier les efforts et à renforcer la coordination et la coopération pour une saison réussie et exceptionnelle, afin de permettre aux hadjis d'accomplir les rites du hadj dans les meilleures conditions, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "La bonne guidance est une responsabilité religieuse d'où la nécessité de choisir des compétences pour représenter l'Algérie", a-t-il souligné, appelant les mourchidate et mourchidine "à s'aligner sur un même avis et à avoir la même approche pour mieux représenter l'Algérie et préserver son image à l'extérieur". Le ministre a rappelé que "le séminaire s'inscrit dans le cadre des démarches visant à assurer le succès de la saison du hadj 2025, à travers la formation de la mission des membres de la commission de la fatwa, des mourchidate et mourchidine religieux".

De son côté, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Taher Braik, a appelé les guides religieux "à se conformer aux instructions", précisant que "l'Office a procédé, pour cette saison, à l'actualisation et à la réimpression du guide pratique du membre de la mission qui renferme les orientations nécessaires relatives à l'encadrement, l'organisation et l'orientation". Le séminaire de deux jours verra l'organisation de rencontres scientifiques notamment sur l'orientation religieuse, la fatwa et les options jurisprudentielles dans le hadj et la spécificité de la mission d'orientation religieuse.

Le ministère a lancé au cours de cette semaine de nouvelles plateformes numériques, et fait état de l'équipement de plus de 3700 écoles de tableaux électroniques...

Certes, l'intégration de la technologie numérique dans le système éducatif est une étape cruciale pour réaliser une modernisation complète de l'éducation. Sauf que des efforts restent à fournir pour mettre à disposition de toutes les écoles et apprenants répartis sur plus de 29 000 établissements scolaires, des tablettes numériques et des tableaux électroniques.

VIANDES ROUGES  
LOCALES

## Zitouni juge inacceptable et injustifiée la hausse des prix

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce, durant laquelle il a instruit de renforcer le contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix des différents produits, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination périodique, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, a été consacrée à l'évaluation de la situation du marché pour définir les orientations pratiques, précise le communiqué. Ainsi, M. Zitouni a insisté sur «le renforcement du contrôle sur les différents produits, notamment ceux qui connaissent une hausse injustifiée des prix», affirmant que «la protection du consommateur et la lutte contre la spéculation demeurent parmi les priorités du secteur». Lors de cette rencontre, le ministre a enjoint aux directeurs régionaux du secteur de «faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire», appelant à «sensibiliser les commerçants à l'importance de respecter les prix». A ce propos, M. Zitouni a jugé «inacceptable et injustifiée la hausse des prix des viandes rouges locales à plus de 2.500 DA/kg, au regard de la baisse enregistrée des prix du bétail et de la disponibilité de la viande rouge importée», relevant la nécessité de «corriger immédiatement la situation, conformément à la logique du marché et aux règles de l'offre et de la demande». Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance de «prendre toutes les mesures de contrôle nécessaires pour protéger les consommateurs et éviter toute hausse arbitraire des prix du café dans les cafétérias, notamment après la décision du président de la République de subventionner ce produit, une mesure qui n'a pas été répercutée sur les prix appliqués dans les cafétérias», selon la même source. M. Zitouni a également ordonné aux directeurs régionaux d'assurer la disponibilité du pain ordinaire dans les boulangeries, en sus du pain amélioré, tout au long de la journée. Il a appelé à «la poursuite des campagnes de contrôle au niveau des salons de coiffure, d'esthétique et de soins corporels, ainsi que la saisie des produits importés de manière illégale». Le ministre a également appelé à «une bonne préparation pour les congés de l'Aïd el-Adha et la saison estivale, en assurant la disponibilité des produits de base, en poursuivant l'approvisionnement des marchés et en contrôlant les prix, dans le but de soutenir la stabilité du marché national et de protéger le consommateur», conclut le communiqué.

UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ

# L'ONS passe sous tutelle du haut-commissariat à la numérisation

Dorénavant, le pouvoir de tutelle sur l'office national des statistiques est conféré au haut-commissaire à la numérisation. Un décret présidentiel vient de sortir dans ce sens dans le dernier numéro du journal officiel.



Inès B.

«Le pouvoir de tutelle sur l'office national des statistiques est conféré au haut commissaire à la numérisation qui l'exerce, conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur», indique-t-on dans le décret. Ce dernier précise que sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment les dispositions du décret exécutif n° 24-114 du 11 Ramadhan 1445 correspondant au 21 mars 2024 conférant au ministre des Finances le pouvoir de tutelle sur l'office national des statistiques. L'Office national des

statistiques (ONS) a été placé, en avril 2024, faut-il le rappeler, sous la tutelle du ministre des Finances, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 21. Les dispositions du décret exécutif n 20-366 du 8 décembre 2020 conféraient au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'ONS. En janvier dernier, le ministre des Finances a installé Taoufik Hadj Messaoud en qualité de directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), pour assurer «le rôle stratégique de l'Office dans la production de données fiables et actualisées, indispensables à l'élaboration des politiques publiques et à

l'orientation des réformes économiques». L'ONS est également appelé au renforcement des capacités statistiques, en mettant l'accent sur la modernisation des outils de collecte et d'analyse des données. L'Office se charge en outre d'assurer la continuité des efforts engagés pour moderniser ce secteur, tout en consolidant les acquis et en intégrant des approches innovantes, de mobiliser toutes les énergies disponibles et d'impliquer l'ensemble des intervenants des différents secteurs à tous les niveaux afin de développer un système statistique performant et adapté aux exigences actuelles. En novembre 2024, le ministère

des Finances avait annoncé le début de la modernisation des systèmes de l'Office national des statistiques (ONS), en vue d'améliorer la qualité des données fournies et de contribuer ainsi à l'élaboration des politiques futures. L'importance de l'ONS, en tant qu'organe central chargé de fournir et de publier des données et des statistiques à caractère socio-économique, se manifeste à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages.

I. B.

MÉGAPROJETS

## Les sociétés indiennes invitées à venir travailler en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice d'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué «les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, outre le dessalement de l'eau de mer, et ont réaffirmé la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays», précise le

communiqué. Cette rencontre s'inscrit «dans le cadre de la dynamique positive marquant les relations algéro-indiennes, notamment après la visite d'État effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, ayant consacré la volonté commune d'approfondir le partenariat économique et d'élargir ses perspectives entre les deux pays», ajoute la même source. À cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur «les programmes de développement du secteur, mettant en avant les opportunités d'investissement importantes disponibles en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, du développement de l'infrastructure énergétique, de l'ingénierie, de la localisation de l'industrie des équipements du pétrole et du gaz, outre

la commercialisation du pétrole, du gaz et des produits pétroliers».

Le ministre d'État a également exprimé le souhait de «l'Algérie de voir les sociétés indiennes contribuer activement à la réalisation et au développement des mégaprojets en cours et futurs dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs de la pétrochimie (production des engrais et transformation des phosphates) et des énergies renouvelables, outre le renforcement des réseaux électriques et la fabrication des équipements électriques».

Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de «renforcer la coordination et l'action commune afin de définir et de suivre les projets de coopération bilatérale de manière efficace et durable», a conclu le communiqué.

R.E.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DU SECTEUR PUBLIC

# Une hausse de 4,8 % au quatrième trimestre 2024

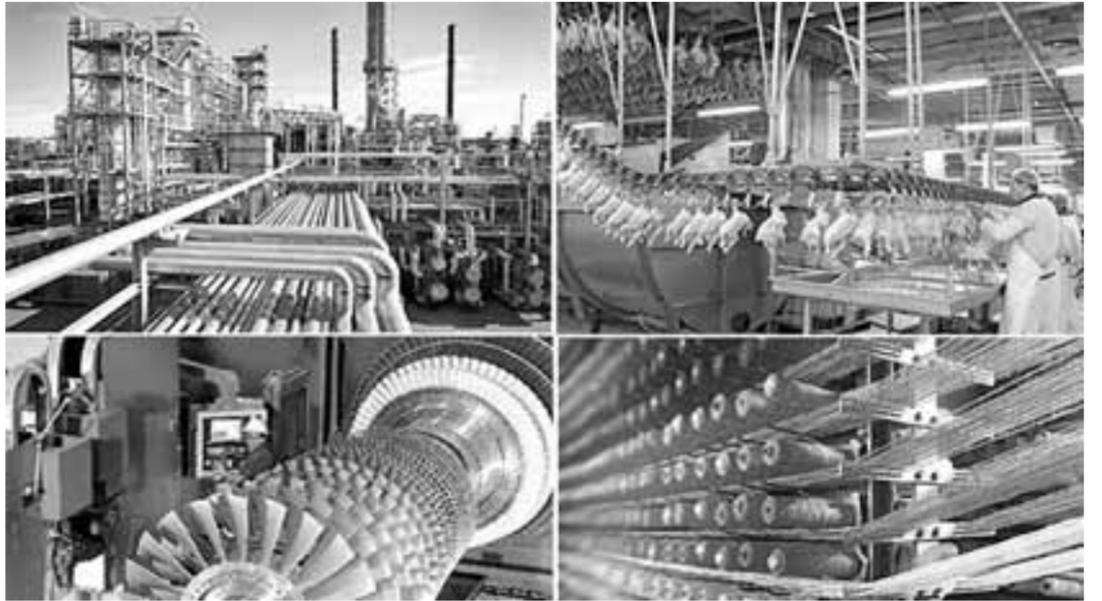
La production industrielle du secteur public national enregistre une nouvelle hausse de +4,8% au quatrième trimestre 2024, situant ainsi la croissance moyenne annuelle à +3,7%.

Inès B.

Selon le dernier bilan sur l'indice des prix publié hier par l'Office national des statistiques (ONS), cette tendance émane de quelques secteurs qui voient leur production appréciablement progresser durant ce trimestre. En effet, le secteur de l'énergie affiche une variation de +5,6 %, dans les mêmes proportions que celle observée à la même période de l'année précédente, soit +5,8 %. Le secteur des ISM-MEE se rehausse de nouveau et inscrit une variation remarquable de +25,1 % durant ce trimestre, mettant ainsi fin à la tendance baissière accusée dès le quatrième trimestre de l'année précédente.

Également, la production des mines et carrières se redresse appréciablement en inscrivant un taux de +14,9 %, et ce, après avoir observé une baisse du rythme de hausse au deuxième et au troisième trimestre (+4,5 % et de +5,9 %), respectivement. Il est à noter que le premier trimestre s'est caractérisé par une hausse de 11,3%. De leur part, les Matériaux de construction affichent un taux de +15,5 %, de meilleure ampleur que ceux inscrits depuis le deuxième trimestre de l'année 2023. Les industries des textiles et des cuirs affichent des taux appréciables de 11,5 % et de 9,3 %, respectivement, quoiqu'ils restent de moindres ampleurs que ceux inscrits au trimestre précédent, soit +39,8 % et +55,4 %, res-

pectivement. Avec un taux de +0,5 %, les industries chimiques restent relativement stables. Par contre, le reste des secteurs se définit par des reculs de production. La tendance baissière observée dès le deuxième trimestre de l'année (-0,1 % et -0,7 %) au niveau des hydrocarbures se confirme au quatrième avec un taux de -1,4 %. Après une relative stabilité de +0,1% enregistrée au trimestre précédent, les industries agroalimentaires baissent sensiblement de 12,8 % durant ce dernier trimestre de l'année 2024, et ce, contre une hausse remarquable de 20,4 % accusée à la même période de l'année précédente. La tendance baissière entamée dès le deuxième trimestre de l'année avec des taux de -23,8 % et de -19,7 % respectivement se poursuit, la production dans les industries des Bois recule encore, quoique modérément, de -1,0 % au dernier trimestre 2024. L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : l'activité dans le secteur de l'énergie confirme sa performance en inscrivant des hausses appréciables au cours de l'année 2024. La hausse a concerné l'ensemble des trimestres, dont notamment le deuxième avec un taux de 10,2 %. Le reste est défini respectivement à +2,9 %, +4,8 % et +5,6 %, situant ainsi le taux moyen annuel à +5,8 %. Contrairement à l'année précédente caractérisée par un accroissement de 3,7 %, la pro-



duction dans le secteur des hydrocarbures reste stable en 2024. Hormis le premier trimestre qui a connu une hausse de 2,2 %, un rythme de baisse soutenu marque le reste avec des variations de -0,1 %, -0,7 % et -1,4 %, respectivement. Par ailleurs, et toujours selon l'ONS, la production de pétrole brut et de gaz naturel reste en hausse en 2024. Toutefois, le taux inscrit (0,8 %) est en deçà de celui affiché à l'année précédente, soit +1,7 %. À l'exception du troisième trimestre qui a vu sa production se relever à +1,5 %, les taux enregistrés demeurent relativement plus stables, soit respectivement +0,9 %, -0,2 % et +0,9 %. En revanche, le raffinage du pétrole brut s'est nettement rehaussé en 2024. Des hausses plus ou moins

importantes caractérisent l'ensemble des trimestres, +7,2 %, +1,9 %, +9,2 % et +3,5 %, respectivement, situant la moyenne annuelle à +5,5 % bien au-delà de celle observée en 2023, soit +0,4 %.

Le secteur des mines et carrières poursuit sa hausse au cours de l'année 2024. Le taux affiché est de 9,3 %. Cet accroissement est tangible aux quatre trimestres de l'année, dont notamment le quatrième, soit respectivement +11,3 %, +4,5 %, +5,9 % et +14,9 %.

La production dans le secteur des ISM-MEE reste relativement stable en 2024. Des baisses de 6,2 %, 18,2 % et 2,1 % se sont succédé aux trois premiers trimestres de l'année par rapport à ceux définis à l'année précédente, qui a vu sa production

bien progresser (+19,9 %, +9,1 % et +16,0 %). Néanmoins, un net rebondissement marque le dernier (+25,1 %), situant ainsi la moyenne annuelle à -0,5 %.

En revanche, l'industrie du lait poursuit sa tendance haussière entamée dès l'année 2021 et inscrit un taux appréciable de +11,3 % en 2024. Des hausses discernables définissent l'ensemble des trimestres, dont notamment les deux premiers (+27,6 % et +14,3 %, respectivement). Les industries textiles enregistrent une nouvelle hausse de 15,8 % en 2024, au-delà de celle observée à l'année précédente (+10,7 %). Des hausses sensibles caractérisent notamment le premier et le troisième trimestre de l'année (+25,6 % et +39,8 %).

I. B.

ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL PUBLIÉ DANS LE JOURNAL OFFICIEL

## Les transactions à but lucratif réalisées par des particuliers désormais soumises aux impôts

Les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n 24. Cet arrêté, signé le 30 mars dernier par le ministre des Finances et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise les critères et modalités d'évaluation du caractère habituel et répétitif des transactions de toute nature réalisées par des particuliers à visée lucrative, désormais impossibles. Sont ainsi concernées par cette mesure les transactions "réalisées à caractère habituel et répétitif, dans un but lucratif, dont le nombre est égal ou supérieur à trois transactions, au cours d'une même année civile, portant sur des transactions commerciales de même nature, au sens des dispositions du code de commerce". Les dispositions de l'arrêté s'appliquent aux particuliers "ne détenant pas un document leur permettant d'exercer leur activité commerciale, qui réalisent à titre

habituel et répétitif, les transactions de toute nature prévues" par ce texte. A cet effet, les agents de l'administration fiscale sont chargés d'apprécier, "par tout moyen de contrôle prévu par la législation fiscale en vigueur", le caractère habituel et répétitif des transactions. En cas de constat de la réalisation de ces transactions par les particuliers concernés, les agents de l'administration fiscale leur adressent une mise en demeure pour régulariser leur situation fiscale, selon l'arrêté. Si les contrevenants ne se conforment pas aux deux mises en demeure successives, un procès-verbal de constat est établi par les agents fiscaux. Toutefois, s'il est dûment prouvé, par l'administration fiscale, la répétition de ces transactions plus de trois fois, un procès-verbal peut être dressé directement, "sans mise en demeure préalable". Les procès-verbaux établis, ainsi que les documents éventuellement produits par les agents de l'administration fiscale, sont transmis aux services territorialement compétents du ministère du

Commerce dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'établissement, précise la même source. Dans une déclaration à l'APS, le président du Conseil national de la fiscalité (CNF), Boubkeur Sellami, a salué les dispositions de ce nouveau texte, le qualifiant de "très important". Selon lui, il dote l'administration fiscale ainsi que les services relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national des instruments juridiques nécessaires leur permettant de contrôler efficacement les activités du marché parallèle, y compris celles exercées via Internet. Ainsi, les ventes immobilières, les services de transport et d'autres activités génératrices de profits, lorsqu'elles sont réalisées par des particuliers, seront désormais officiellement considérées comme des activités commerciales devant être soumises aux impôts et taxes, explique M. Sellami soulignant que cette mesure s'inscrit dans le prolongement des efforts déjà entrepris par l'Etat pour intégrer le commerce informel.

APS

SONATRACH ET SUHAIL BAHWAN

## Le plan de développement de la société AOA examiné

Le plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais (AOA), a été au centre d'une réunion de haut niveau entre le président-directeur général (PDG) de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et le Directeur exécutif du Groupe Suhail Bahwan, M. Saad Suhail Bahwan, a indiqué un communiqué du groupe public. Lors de cette rencontre tenue, lundi, au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux groupes, les deux parties ont abordé les "principaux axes du plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais, qui permettra de renforcer les capacités de production et de réaliser de meilleures performances à moyen terme", ajoute la même source. La société algéro-omanaise Lil Asmida (AOA) est une société algérienne par actions activant dans le domaine de la production et la commercialisation d'ammoniac et d'urée granulée, fruit d'un partenariat stratégique entre le Groupe Sonatrach et le Groupe omanais Suhail Bahwan. La société compte deux unités industrielles de production d'ammoniac et d'urée, avec une capacité de production globale de 4 000 tonnes par jour d'ammoniac et de 7 000 tonnes par jour d'urée, selon le même communiqué. À travers ses activités de production, la société contribue au développement de l'industrie pétrochimique nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie en fournissant les engrais nécessaires pour soutenir le secteur agricole, outre le soutien aux exportations algériennes hors hydrocarbures en exportant ses produits vers les marchés internationaux.

EL BAYADH

## Les communes d'El Mehara et Chellala bénéficient de plusieurs projets

Les communes d'El Mehara et de Chellala (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, dont certains ont été inspectés et d'autres lancés officiellement lundi par le wali, Nourreddine Belaribi. Accompagné du wali délégué de la circonscription de Labiodh Sidi Cheikh, Mouedene Abderabi, le wali s'est rendu à plusieurs chantiers relevant de ces deux collectivités locales dépendant de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh. Parmi les projets notables figure le raccordement de 130 habitations du centre rural El Khodr (commune d'El Mehara) au réseau de gaz naturel. Le réseau de distribution a été déjà réalisé sur plus de 5 kilomètres, alors que les travaux du réseau de transport (16 km) sont en cours. Leur réception est prévue dans sept mois.

Dans le même centre rural, le wali a également inspecté le projet de réalisation d'une école primaire et a donné des instructions pour renforcer les chantiers en moyens matériels et humains, afin d'assurer leur livraison dans les délais impartis. Au chef-lieu de la commune, il a lancé les travaux d'extension du réseau d'eau potable au quartier "18 Février", un projet inscrit dans le cadre du programme de soutien au développement socio-économique, pour un délai de réalisation fixé à trois mois. Il a également visité le chantier de réalisation d'une station de pompage et de forage d'un puits profond, destiné à approvisionner cette commune ainsi que les villages de Dighem et Deghima. Ce projet, supervisé par la direction des ressources en eau, devra être achevé dans sept mois. Le wali a, en outre, inspecté le projet de centre local de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, relevant de la direction des équipements publics, et a insisté sur sa livraison avant la prochaine campagne moissons-battages. Au village Benhadjam (commune d'El Mehara), il a



donné le coup d'envoi du projet de rénovation de la conduite de pompage d'eau potable, devant être livré dans de deux mois, et a lancé des travaux d'extension du réseau d'assainissement. Dans la commune de Chellala, les travaux d'aménagement et de revêtement

des routes du quartier "Mechraoui Ali", de la cité 83 logements et de hai Bouchrit ont été lancés, pour un délai de réalisation de deux mois. Ont également été lancés, un projet d'extension du réseau d'assainissement dans la cité administrative ainsi que la

pose de la première pierre pour la réalisation de 40 logements publics locatifs. Enfin, le wali a inspecté les travaux de construction d'une école coranique et le projet d'une usine d'embouteillage d'eau minérale, inscrite dans le cadre de l'investissement privé.

AÏN TEMOUCHENT

### Projet de raccordement du barrage de la région de "Dzioua" au système d'irrigation-Tafna

Le secteur des ressources en eau d'Aïn Temouchent a lancé un projet visant à relier le système d'irrigation de Tafna au barrage de la région de "Dzioua", dans la commune d'Aïn Tletha, a indiqué, lundi, le directeur du secteur de la wilaya, Boualem Hadjadj. Le projet garantit le transfert d'eau potable depuis le barrage de "Bouhrara" à Tlemcen afin de renforcer les capacités de stockage du barrage de la région de "Dzioua", a précisé le même responsable. Le projet, doté d'un budget de 50 millions de DA, prévoit la construction de canalisations de 800 mm de diamètre reliant le système d'irrigation Tafna à la station de traitement primaire et de pompage située dans la commune "Emir Abdelkader", ainsi que le canal de transfert d'eau vers le barrage de Dzioua. L'exécution du projet a été confiée à l'entreprise publique spécialisée dans la production de canalisations d'irrigation, "Hydro-Canal", a ajouté la même source. Le barrage de "Dzioua", d'une capacité de stockage de 13 millions de mètres cubes, est une infrastructure naturelle de stockage d'eau utilisée pour alimenter la wilaya d'Aïn Temouchent en cas de situations exceptionnelles, notamment lors de l'arrêt pour maintenance de la station de dessalement d'eau de mer située sur la plage de "El Hilal", dans la commune de Sidi Benadda, a expliqué M. Hadjadj. La wilaya d'Aïn Temouchent dépend principalement de la station de dessalement d'eau de mer de la plage de "El Hilal" pour son approvisionnement en eau potable. Cette station fournit quotidiennement environ 200.000 mètres cubes d'eau, qui sont distribués à parts égales entre les wilayas d'Aïn Temouchent et d'Oran, a-t-on indiqué.

GUELMA

### La gendarmerie nationale séduit les jeunes

La campagne de sensibilisation sur le recrutement dans les rangs de la gendarmerie nationale a suscité lundi à Guelma l'intérêt des jeunes des deux sexes. Organisée par le groupement territorial de la gendarmerie nationale en présence de cadres de la commission centrale et de la commission régionale de recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, cette campagne a tenu sa première halte à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Kadour Djebabla dont les stagiaires ont suivi avec un grand intérêt les explications données sur les conditions générales d'intégration des rangs de la gendarmerie nationale. Les stagiaires ont également découvert à l'occasion les

moyens et équipements utilisés par les divers services et unités de la gendarmerie à travers les ateliers organisés sur site dans le cadre de cette campagne. La seconde station de la campagne a été le barrage fixe de contrôle de la gendarmerie nationale à l'intersection de la commune de Hammam Debagh où a été observé un engouement des jeunes usagers de la RN-20 reliant Guelma à Constantine dont ceux habitant les communes de la région Ouest de la wilaya. Représentant le groupement territorial de la gendarmerie de Guelma, le commandant Allal Redouane a indiqué que cette activité de sensibilisation "rentre dans le cadre des campagnes de sensibilisation tracées par le com-

mandement de la gendarmerie nationale pour sensibiliser les jeunes au recrutement dans les rangs de ce corps de sécurité, soumis à de nouvelles mesures au profit des candidats incluant la diminution du niveau d'instruction requis pour la catégorie des hommes de rang". De son côté, le sergent-chef Alla Filali, chargé du recrutement au niveau du groupement territorial de la gendarme nationale de Guelma, a indiqué que cette initiative présente les conditions générales et spéciales de recrutement dont l'autorisation exceptionnelle relative à la diminution du niveau d'instruction avec priorité pour les diplômés de la formation professionnelle.

CONSTANTINE

### Commémoration du 64e anniversaire de la mort en martyr de Messaoud Boudjeriou

La wilaya de Constantine a commémoré, lundi, le 64e anniversaire de la mort au combat du martyr Messaoud Boudjeriou (1930-1961), tombé au champ d'honneur le 28 avril 1961 à Magtaâ, dans la commune d'Ain Kechra (Skikda), après un parcours militant parsemé de sacrifices pour l'indépendance de l'Algérie. A la place des martyrs de la commune qui porte aujourd'hui le nom de ce Chahid (anciennement Ain Kerma), le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), le moudjahid Mahmoud Boulbouna, a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué Messaoud Boudjeriou en tant que "patrio-

te ayant inscrit son nom dans l'histoire de la glorieuse Révolution de Novembre". Il a rappelé qu'en avril 1955, le Martyr avait découpé la ville de Constantine en plusieurs zones et formé, avec Zaâmouche Omar et d'autres militants, des groupes chargés de fabriquer des bombes, avant de participer, en juin de la même année, à la préparation de la réunion historique avec les commandants des régions. A l'époque, a souligné M. Boulbouna, Zighoud Youcef l'avait chargé d'organiser et de commander les opérations de Fida à Constantine. Né le 30 mars 1930 dans l'ex-commune d'Ain Kerma, Messaoud Boudjeriou adhère, dès

1946, au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) avant d'être nommé responsable des Scouts musulmans algériens (SMA) au quartier de Sidi-Mabrouk, à Constantine. Selon des témoignages recueillis par l'APS auprès de moudjahidine, Messaoud Boudjeriou fut l'un des premiers militants à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) où il a participé à plusieurs batailles et attaques contre les forces d'occupation françaises, avant de tomber en martyr lors d'un affrontement armé avec les forces ennemies dans la région d'El Magtaâ, dans la commune d'Ain Kechra (Skikda), le 28 avril 1961.

MAL DANS LES OS ET FATIGUE

# Quand le corps lance un signal d'alarme !

La douleur dans les os peut être un symptôme alarmant, révélant parfois un problème de santé sous-jacent. Comprendre ses causes est essentiel pour agir rapidement. Mais généralement, les carences nutritionnelles notamment en vitamine D peuvent être à l'origine de troubles osseux.

Souffrir de mal aux os et de fatigue rend le quotidien pénible. La douleur osseuse est souvent bien difficile à distinguer des douleurs touchant les structures autour, comme les muscles, les articulations. Malgré la localisation faite par les patients de sensations de douleurs d'origine osseuse, celles-ci concernent rarement l'os à proprement parler. Différente de la douleur articulaire ou musculaire, la douleur osseuse peut être le signe de plusieurs maladies. Ces symptômes, souvent banalisés peuvent pourtant révéler des déséquilibres ou des problèmes de santé plus sérieux. Selon les experts, parmi les 5 causes les plus courantes de douleurs dans les os et de fatigue, on retrouve 5 motifs principaux pouvant expliquer des douleurs osseuses liées à la fatigue. Généralement, ce sont les carences nutritionnelles notamment en vitamine D qui sont à l'origine de douleurs musculaires, d'asthénie, mais aussi de troubles osseux, et ceci peu importe l'âge. Certains problèmes inflammatoires peuvent également déclencher des douleurs articulaires importantes chez les patients concernés. On pense notamment à la polyarthrite rhumatoïde, particulièrement difficile à vivre au quotidien. De même, les troubles hormonaux comme la sécrétion excessive d'hormone (aussi appelée hyperparathyroïdie) ou même la période post-ménopause n'épargnent pas les concernées... « De même, le stress et la surcharge émotionnelle ne sont également pas sans impact sur la santé articulaire et musculaire. Il en est de même pour toutes les maladies chroniques comme l'arthrose, la spondylarthrite ou encore la fibromyalgie... », soulignent les experts.

## COMMENT SOULAGER LES DOULEURS ?

Selon un article publié dans Top santé, « plusieurs facteurs permettent de soulager les dou-

leurs osseuses et les conséquences de la fatigue sur le corps. Les professionnels de santé recommandent notamment le suivi d'une alimentation équilibrée, mais également la pratique d'activités physiques avec des exercices doux et non-traumatiques pour le corps. Parallèlement, la prise de traitements naturels pour les douleurs dans les os comme certaines épices (curcuma, gingembre...) ou huiles essentielles comme l'eucalyptus ont prouvé leur efficacité sur les douleurs osseuses. Il reste particulièrement essentiel de permettre à son corps un repos bien mérité et particulièrement des nuits de sommeil réparatrices. Dans le cas des thérapies physiques et médicales, elles sont également reconnues pour leur efficacité, mais ces dernières doivent toujours être encadrées par un professionnel de santé. Quand consulter un médecin en cas de mal dans les os et de fatigue ? Il n'est pas toujours facile de savoir s'il est nécessaire de consulter un médecin quand on souffre de douleurs osseuses et de fatigue. Mais certains signes doivent alerter: douleur persistante, fièvre, symptômes liés à des maladies auto-immunes... Autant de signes qu'il ne faut absolument pas négliger. La pose d'un diagnostic médical est donc primordiale pour identifier les causes sous-jacentes et améliorer drastiquement les conditions et la qualité de vie.

## L'IMPORTANCE D'UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

Il existe deux nutriments essentiels à la formation d'un squelette solide : le calcium et la vitamine D. Le calcium consolide les os et la structure des dents. Tandis que la vitamine D favorise l'absorption du calcium ainsi que la croissance osseuse. Ces nutriments bénéfiques pour les os sont importants pendant l'enfance. Mais ils sont aussi d'une grande aide lorsque l'on atteint un certain âge. Si vous souffrez d'ostéoporose, une maladie qui



se caractérise par une fragilisation des os, l'absorption d'une quantité suffisante de calcium et de vitamine D peut retarder la maladie et prévenir les fractures. Les adultes de moins de 50 ans doivent recevoir un apport de 1 000 milligrammes de calcium et 200 unités internationales (UI) de vitamine D par jour. Pour les adultes de plus de 50 ans, les quantités s'élèvent à 1 200 milligrammes de calcium et 400 à 600 UI de vitamine D. Parmi les aliments à privilégier, les produits laitiers qui permettent de conserver une pression artérielle normale et un bon état des cellules sanguines. Ils sont également une source d'énergie. Ils contribuent aussi à conserver une bonne fonction du tissu nerveux et du système immunitaire. Et ils entretiennent également la santé de la vue et de la peau. Les céréales enrichies sont une bonne source de fibres. Elles préviennent et réduisent la constipation. Elles aident à garder un poids de santé et diminuent ainsi le risque de maladies cardiaques et de diabète. Les sardines, un des meilleurs aliments pour les os. Elles contiennent des acides gras oméga-3. Ceux-ci réduisent le

risque de maladies cardiaques, de cancer et d'arthrite. Et ils sont également bénéfiques pour les fonctions cérébrales et pour la mémoire. Le poisson est un des meilleurs aliments pour les os et pour la santé cérébrale. 85 grammes de sardine contiennent à peu près 325 mg de calcium.

## DES ALIMENTS POUR RENFORCER LES OS

De même, les légumes représentent un des meilleurs aliments pour les os. Les légumes à feuilles vertes sont de bonnes sources d'acide folique, de vitamine K et d'autres nutriments nécessaires pour fortifier les os. Des légumes comme le brocoli, le chou frisé font aussi partie des meilleurs aliments pour les os. Si les légumes à feuilles vertes représentent une bonne source de calcium pour l'organisme, il faut savoir que certains fruits permettent également de renforcer notre capital osseux. Comme par exemple : l'orange, riche en vitamine C, en potassium, et en calcium. Parmi les fruits les plus riches en calcium on trouve aussi la figue, la prune et les abricots secs. Ainsi, ces fruits, riches en minéraux, permettent de lutter contre la

déminéralisation des os. La purée (ou pâte) de sésame est excellente pour la santé osseuse. Dans 100 grammes de purée de sésame on ne trouve pas moins de 425 mg de calcium, soit un peu plus de la moitié des apports journaliers recommandés par jour pour un adulte. L'huile d'olive regorge de multiples vertus: grâce à sa richesse en oméga-9, l'huile d'olive n'a pas son pareil pour renforcer notre densité osseuse. Le thé vert a deux avantages pour notre squelette : c'est un aliment qui lutte efficacement contre l'acidité dans l'organisme et il prévient la déminéralisation de nos os. L'amande est également recommandée. Il faut savoir que dans 30 grammes d'amandes, il y a 70 mg de calcium ! c'est le cas aussi de tous les autres fruits secs (noix, noisettes, pistaches, etc.) qui sont très riches en calcium et comportent des nutriments qui permettent de garder des os en pleine santé. Enfin, il ne faut pas oublier de prendre le soleil 20 minutes par jour. Car sans cela, impossible pour notre organisme de fabriquer de la vitamine D. Et sans vitamine D, notre organisme absorbe moins bien le calcium. **A.B**

LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Le rôle crucial des organisations estudiantines

La présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissam Hamlaoui, a souligné, lundi soir à Oran, l'importance du rôle des organisations et mouvements estudiantins dans la lutte contre la drogue. Mme Hamlaoui a déclaré, lors d'un colloque national intitulé "Le rôle des organisations estudiantines dans la lutte contre la drogue" organisé par l'Observatoire national de la société civile, que ces organisations, en tant qu'avant-garde de la société, ont un "rôle crucial, central et efficace". Elle a indiqué que l'Algérie attend des jeunes universitaires des projets innovants et un travail acharné et continu pour éradiquer ce fléau. "Les institutions de l'Etat ont besoin de votre soutien, de votre engagement et de votre conscience. L'Observatoire national de

société civile vous accompagne et participe à la mise en œuvre de vos plans et de vos efforts", a-t-elle déclaré. Selon elle, "il est impossible de dissocier la lutte contre la drogue du contexte général que nous vivons tous au quotidien, tant cette question touche à la situation, aux enjeux et aux défis de l'Algérie et à sa place dans le monde". "Tout le monde partage le même avis concernant les menaces qui pèsent sur l'Algérie, ciblée par l'hostilité, les conspirations et les tentatives d'affaiblissement de sa souveraineté à travers de nouvelles guerres non conventionnelles, menées via les médias, les réseaux sociaux et les espaces numériques, ainsi que par les mensonges, les manipulations et la falsification de l'histoire, voire même des réalités sur le ter-

rain", a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que "l'Algérie forte, victorieuse, défenseuse des causes justes dans le monde, fidèle à ses principes et active au sein des instances internationales et régionales, dérange de nombreux ennemis d'hier et d'aujourd'hui, qui tentent, en vain, par des moyens vils, de la faire plier et de compromettre sa souveraineté et sa dignité". Selon Mme Hamlaoui, "la guerre de la drogue et des substances psychotropes, visant la véritable richesse de l'Algérie qu'est sa jeunesse, fait partie intégrante de cette guerre et en est l'un des moyens les plus ignobles". Elle a souligné que l'Armée nationale populaire, ainsi que tous les corps de sécurité "sont à l'affût, et les résultats qu'ils enregistrent aux frontières

comme à l'intérieur du pays dans la lutte contre ces réseaux internationaux témoignent de la vigilance et de la clairvoyance de l'Etat algérien". Dans le cadre de cette rencontre, organisée sur deux jours, une exposition a été installée, rassemblant différents acteurs de la lutte contre la drogue, tels que la Sûreté et la Gendarmerie nationales, la Protection civile, le Croissant Rouge algérien et les services de santé. L'événement mettra en lumière le rôle des organisations étudiantes dans la lutte contre la drogue, avec des sessions de dialogue sur le sujet. Des ateliers seront également organisés sur les thèmes des "premiers secours", de la "prise en charge psychologique des toxicomanes" et de la "création de contenu de sensibilisation".

123 MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES DE FORCE DANS LE MONDE

# Le HCR appelle le Conseil de sécurité à un sursaut diplomatique

Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire dramatique dans de nombreuses régions du monde. «C'est une période de guerre. C'est une période de crise», a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Ghaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti.

**A** lors que 123 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé lundi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique pour affronter cette crise. «C'est une période de guerre. C'est une période de crise», a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Ghaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti. Il a vivement critiqué l'érosion du respect du droit international humanitaire et a rappelé que le mandat du Conseil de sécurité est de «prévenir et arrêter la guerre, maintenir la paix et la sécurité». «C'est votre responsabilité première. Et pardonnez-moi de le répéter cet organe a systématiquement failli à sa tâche», a-t-il déclaré. M. Filippo Grandi a exhorté les membres du Conseil à ne pas se résigner à l'échec de la diplomatie: «Vous devez réussir. Vous le devez non seulement aux personnes déplacées, mais aussi à vous-mêmes». Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire



dramatique au Soudan, où un tiers de la population a été déplacé en seulement deux ans.

Lors d'une visite récente à la frontière entre le Soudan et le Tchad, il a recueilli les témoignages de femmes et d'enfants ayant fui des violences indescriptibles. «Au Darfour, les civils sont régulièrement empêchés de fuir les zones dangereuses. Pire encore, ils sont activement pris pour cible», a-t-il affirmé. M. Grandi a averti que le conflit au Soudan risque de s'étendre, si des solutions politiques ne sont pas rapidement trouvées. Il a noté qu'il y a déjà plus de 200.000 Soudanais en Libye aujourd'hui, dont beaucoup pourraient migrer vers

l'Europe. En Syrie, si le retour récent de déplacés internes et de réfugiés «offre un signe d'espoir après 14 années de guerre», il a estimé que ce processus «dépendra de la volonté politique internationale : assouplissement des sanctions, soutien à la reconstruction, investissements et maintien de l'aide humanitaire. «Afin de minimiser les risques encourus par les Syriens de retour, je vous demande d'en prendre vous-mêmes, sur les plans politique et économique. Et, oui, cela doit aussi passer par une aide humanitaire soutenue et conséquente, qui est actuellement en forte baisse», a-t-il dit. M. Grandi a tiré la sonnette d'alarme sur la réduction

dramatique des financements humanitaires dans le monde. «L'aide, c'est la stabilité», a-t-il rappelé, avertissant que l'abandon des réfugiés et des pays hôtes pourrait aggraver l'instabilité mondiale. Enfin, le Haut-Commissaire a défendu avec force le multilatéralisme : «Même s'il est parfois lent ou imparfait, le dialogue multilatéral est essentiel pour construire des solutions durables», a-t-il affirmé, exhortant les Etats membres à ne pas quitter la table des négociations. «Vous avez été des réfugiés. Vous avez accueilli ceux qui cherchaient refuge. Aujourd'hui, vous avez la responsabilité de mettre fin à la guerre et d'apporter la paix», a-t-il conclu.

FRANCE

## Près de 500 cas de rougeole enregistrés en 2024

La France a recensé 483 cas de rougeole en 2024, dont 84 cas importés. Si ce nombre représente une multiplication par quatre par rapport à 2023, il demeure inférieur à la moyenne observée avant la pandémie de Covid-19, selon un communiqué de presse récemment publié par Santé publique France. L'analyse par tranche d'âge montre un déplacement vers des classes d'âge plus élevées en 2024, avec un âge médian des cas fixé à 13 ans, supérieur à celui enregistré les années précédentes. Le taux d'incidence le plus élevé a été observé chez les nourrissons de moins d'un an (69 cas), soit 17,3 % de l'ensemble des cas déclarés hors cas importés. Il était supérieur à celui observé dans cette classe d'âge aux cours des années précédentes en lien avec l'apparition de plusieurs cas groupés survenus en crèche, précise le communiqué. Par ailleurs, 144 patients ont été hospitalisés, dont sept en service de réanimation. Les hospitalisations concernaient principalement des enfants de moins de 5 ans ainsi que des adultes âgés de plus de 30 ans. Parmi les cas déclarés, 66 ont développé des complications, dont 42 sous forme de pneumopathies. Près de la moitié des complications concernaient des adultes de plus de 30 ans. Aucun décès n'a été rapporté. Enfin, une augmentation des cas importés a encore été observée en 2024, avec 84 cas contre 31 en 2023. Plus de la moitié des cas importés concernaient des personnes non vaccinées.

### UN SUV FONCE DANS UN CENTRE PARASCOLAIRE À CHATHAM

## Quatre morts dans l'Illinois

Quatre enfants et adolescents ont trouvé la mort lundi après-midi dans la ville de Chatham, au centre de l'Illinois, lorsqu'un véhicule a percuté un centre d'activités parascolaires. Selon la police d'État, l'accident s'est produit dans les locaux du «YNOT Outdoors Summer and After School Camp», situé au 301 Breckenridge Road. Le SUV a d'abord renversé plusieurs personnes à l'extérieur du bâtiment avant de traverser la structure, blessant d'autres victimes à l'intérieur. Les autorités ont précisé que les quatre jeunes victimes étaient âgées de 4 à 18 ans. Trois d'entre elles se trouvaient à l'extérieur du centre lorsque le véhicule les a percutées; la quatrième se trouvait à l'intérieur. Au moins six autres personnes ont été blessées, dont une grièvement, transportée par hélicoptère vers un hôpital régional. Le conducteur du SUV, seul au volant, a été conduit à l'hôpital pour un contrôle médical. Il n'a pas été blessé. Les circonstances exactes du drame restent pour l'heure à déterminer. Une enquête est en cours. Le gouverneur de l'Illinois, J.B. Pritzker, a exprimé ses condoléances dans un message publié sur son compte X. Il a ajouté que l'administration suivait de près l'affaire, précisant que la police de l'État de l'Illinois collaborait avec le département de police de Chatham pour déterminer les causes de l'incident.

### PANNE D'ÉLECTRICITÉ EN ESPAGNE

## L'électricité rétablie à hauteur de 20%

L'électricité revient progressivement lundi en Espagne, où elle était rétablie à hauteur de 20%, après de longues heures d'une coupure de courant «exceptionnelle», d'origine inconnue, qui a touché à la mi-journée l'ensemble de la péninsule ibérique et perturbé le trafic aérien et ferroviaire. Le gestionnaire du réseau espagnol REE a annoncé, en début de soirée que le courant était rétabli à hauteur de 20% en Espagne. «L'approvisionnement a déjà été rétabli dans plusieurs territoires du nord et du sud de la péninsule grâce aux interconnexions», avait déclaré auparavant le

Premier ministre espagnol Pedro Sanchez. En parallèle, les centrales à gaz et hydroélectriques ont «été réactivées dans tout le pays, ce qui devrait nous permettre un rétablissement rapide de l'approvisionnement» de l'électricité dans toute l'Espagne», a ajouté le chef du gouvernement. La coupure de courant, d'une ampleur «exceptionnelle» selon REE, a débuté à 10H30 GMT (12H30 en Espagne) pour une raison encore inconnue. Elle a provoqué le chaos dans les transports, en Espagne comme au Portugal. «Nous n'avons toujours pas d'informations concluantes sur les causes» de

la panne, a assuré M. Sanchez, en appelant les habitants à «s'informer par les canaux officiels» de communication et ne pas spéculer. «L'Espagne dispose des outils pour faire face à ce type de situations», a-t-il encore rassuré. Il a rassuré qu'il n'y a «pas de problèmes d'insécurité et que le système hospitalier marche correctement», tout en appelant les citoyens «à agir avec responsabilité et civisme». La circulation des trains sur le réseau espagnol ne pourra pas être totalement rétabli lundi, a annoncé de son côté le ministre espagnol des Transports, Oscar Puente.

### POUR REPENSER LE MODÈLE AGRICOLE

## Le Cameroun accueille les producteurs africains de coton

L'Assemblée générale de l'Association des producteurs de coton africains (Aproca), s'est ouverte lundi à Garoua, chef-lieu de la région du Nord du Cameroun, a rapporté la chaîne publique CRTV. La rencontre couplée à la célébration des 20 ans de ce regroupement, réunit les par-

ticipants venus de 15 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud, avec pour objectif de repenser le modèle agricole pour une meilleure compétitivité de la filière de coton. Au menu des échanges de ces deux jours figurent les stratégies et les moyens de défendre les intérêts des pro-

ducteurs de coton africains, confrontés à un marché mondial marqué par des contextes parfois difficiles. Parmi les défis figurent le conflit russo-ukrainien, qui a eu un impact très négatif sur l'approvisionnement en intrants agricoles, ainsi que les changements climatiques.

Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairrobe, qui présidait les travaux, a engagé les pays membres «à plus de résilience et de proactivité pour conforter la position de +l'or blanc+ sur le continent et dans le monde».

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# La vente des billets pour le match contre la Suède est ouverte

Marouane A.

Les billets pour le match qui devrait opposer la sélection nationale de football à son homologue suédoise et qui aura lieu au mois de juin prochain ont été mis en vente, hier, sur le site dédié à cette opération dès maintenant. Moins d'un mois donc avant ce match qui aura lieu au stade de Stockholm, les sésames qui permettront aux fans d'assister à cette joute amicale face à un adversaire européen coté sur le Vieux Continent, devraient donc s'écouler rapidement, surtout que nos compatriotes vivant en Europe ne rateront certainement pas cette opportunité. A noter que l'achat est limité à 10 tickets par personne pour éviter le marché noir. Le match amical, faut-il le rappeler, est programmé pour le 10 juin 2025 (19h00 heure locale, 18h00 heure algérienne) à la Strawberry Arena de Solna, près de Stockholm. Il faut savoir que les fans algériens résidant en Europe ne ratent pas, en général, l'opportunité de voir les Verts de plus près, surtout que cela se présente rarement. On sait, par



exemple, que nos compatriotes résidant en France sont toujours présents en force pour apporter de la voix quand l'EN joue sur l'hexagone et dans les pays limitrophes, tel que la Belgique ou la Suisse. Le coach des

Verts, Petkovic, compte beaucoup sur cette rencontre amicale pour pouvoir faire tourner son effectif et sans doute donner sa chance à certains joueurs qui n'ont pas l'habitude de jouer lors des joutes officielles.

## LA FRANCE OU L'ANGLETERRE POUR AOUAR ?

Sur un tout autre volet, Houssein Aouar, l'attaquant de la sélection nationale, qui a réussi une excellente première saison en Arabie Saoudite, pourrait

potentiellement retrouver les championnats européens plus vite que prévu.

S'il est un peu moins en forme ces dernières semaines, notamment parce que trop régulièrement blessé, Houssein Aouar (26 ans) réalise une très belle saison. Avec 11 buts et 4 passes décisives en 26 rencontres d'un championnat dont son équipe, Al Ittihad, est leader, l'ancien lyonnais a convaincu et s'est maintenu à un excellent niveau. Sa saison ne serait d'ailleurs pas passée inaperçue pour de nombreux recruteurs européens. Ainsi, Africafoot.com évoque un triple intérêt pour Aouar de Bournemouth (Premier League), du LOSC (Ligue 1 McDonald's) et de l'Olympique de Marseille, ces derniers ayant notamment été proches de le signer à l'été passé. S'il n'est pas certain qu'Aouar décide de quitter aussi vite une SPL où il semble à son aise, le milieu de terrain pourrait être tenté de retrouver la Ligue des Champions où il avait brillé avec Lyon il y a de cela quelques années. En sélection, Aouar demeure un joueur très apprécié par Vladimir Petković (3 buts en 5 matchs).

MEHDI BENATIA

## « Gouiri a toujours eu le talent, mais... »

Excellent depuis son transfert à l'Olympique de Marseille cet hiver, Amine Gouiri a récolté les louanges de ceux qui ont joué un rôle dans sa carrière.

Alors même que son fabuleux triplé face au Stade Brestois est encore sur toutes les lèvres, Amine Gouiri (25 ans), réputé pour son caractère discret et peu loquace, ne joue pas les fanfarons. L'attaquant sait qu'il a perdu beaucoup de temps, et il sait que sa première partie de saison était complètement ratée, le contraignant à être à des temps de passage certes intéressants (30 matchs, 10 buts et 5 passes décisives) mais pas au niveau de ce qu'ils auraient pu être.

Cet échec final rennais, Mehdi Benatia l'analyse en affirmant : «Je crois que

Gouiri peut être ce top attaquant, et on veut en faire un tueur. On ne le lâche pas, on lui casse la tête, mais il a tiré les leçons de ce qui s'est passé à Rennes, de la façon dont il s'est endormi. Ici, tout est réuni pour le maintenir éveillé. Il y a l'ambiance du Stade Vélodrome qu'il adore, il est aux anges quand il voit les tribunes. Et lui, c'est exactement ce qu'on veut, un pro qui arrive avant les séances, repart longtemps après, fait ses soins, tient une routine exigeante.»

Un professionnel exigeant, loin du nonchalant parfois décrié par certains et que Julien Stéphan, qui l'a entraîné à Rennes, dépeint également comme un homme encore loin de son potentiel : «Je ne dirais pas qu'il est nonchalant, bien au contraire. Il est très impliqué dans son métier, il restait longtemps après la séance pour faire sa récupération et il est très investi, avec un cuisinier personnel (...) Il faut parfois franchir certaines étapes et il a été papa à Rennes. C'est un vrai pro, mais il a fait preuve d'inconstance depuis quelques années. Avec de telles facultés techniques, une

telle qualité de première touche, on attend pourtant qu'il soit régulièrement décisif. Amine a toujours eu le talent mais il n'a pas optimisé ce potentiel. Le

défi, ce sera la régularité et la capacité à être impactant lors des matches de Coupe d'Europe, qui sont un révélateur.»

LIGUE 1 MOBILIS

## Les deux prochains matchs du CSC reportés

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé lundi avoir reporté les deux prochains matchs de mise à jour de la compétition du CS Constantine, programmés pour le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai. "La LFP informe que, suite à la demande du CS Constantine, une modification a été apportée au programme des matchs en retard. Les rencontres ES Sétif-CS Constantine et CS Constantine-MC Oran, initialement programmées respectivement le vendredi 2 mai et le mardi 6 mai, sont reportées", précise la même source dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce report est motivé par "la convocation

de cinq joueurs du CSC en équipe nationale A', composée de joueurs locaux", au stage entamé dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Mousa "conformément à l'article 29 relatif aux sélections nationales", explique l'instance dirigeante de la compétition. Il s'agit de Bouhalfaya, Baouche, Merbah, Dib et Belhocini. "Un club peut demander le report d'un match si plus de trois de ses joueurs sont convoqués en sélection nationale A, locale ou olympique", souligne la LFP, tout en affirmant que "les nouvelles dates de ces rencontres seront communiquées ultérieurement".

LIGUE 1 MOBILIS

## La LFP dévoile l'équipe type

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi l'équipe type de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputée jeudi, vendredi, et samedi derniers. La JS Kabylie, vainqueur à domicile face au CR Belouizdad (3-2), le MC El-Bayad, auteur d'un nul en déplacement chez le leader le MC Alger (0-0), et l'ES Mostaganem, vainqueur à la maison face au NC Magra (2-1), sont les clubs les plus représentés avec deux joueurs chacun. Le jeune attaquant de la JSK Redouane Berkane est à l'honneur, puisqu'il s'est distingué en signant un doublé face au Chabab, sous le regard du sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic. Avant le déroulement de la 25e journée, prévue les 10, 11, et 12 mai, la LFP a programmé trois matchs de mise à jour de la compétition.

CHAMPIONNAT ARABE D'ATHLÉTISME

## Oran fin prête pour accueillir la compétition

La ville d'Oran est fin prête pour accueillir la 24e édition du championnat arabe d'athlétisme, prévue du 30 avril au 4 mai 2025 au complexe olympique "Miloud Hadeff", a affirmé le président de la ligue oranaise de la discipline, Cherif Habib, directeur du comité d'organisation. "Tous les moyens sont mis en place pour le lancement de cette manifestation. Les délégations de 12 pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, le Qatar, le Koweït, le Sultanat d'Oman, la Jordanie, le Liban, le Djibouti, la Palestine, l'Egypte, la Tunisie et la Libye, sont depuis dimanche dans la capitale de

l'Ouest algérien", a-t-il indiqué. Les 224 athlètes présents, dont 63 algériens concourront à partir de mercredi prochain dans 23 épreuves, 100 mètres, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m, 10 000 m, 110 m haies, 400 m haies, 3000 m steeple, relais 4x100 m et 4x400 m, saut en hauteur, saut en longueur, triple saut, le saut à la perche, lancers du poids, du disque, du javelot, du marteau, ainsi que le décathlon, l'heptathlon, 10.000 m marche femmes, 20.000 m marche hommes et semi-marathon. Ce championnat arabe constitue une occasion précieuse pour les ath-

lètes d'obtenir des performances qualificatives pour les prochaines compétitions internationales, que la Fédération internationale d'athlétisme a officiellement homologuées, avec un classement intégré au calendrier des compétitions de l'instance mondiale. Les délégations arabes sont hébergées au Village méditerranéen situé à l'Est d'Oran, à 2,5 kilomètres du complexe olympique "Miloud Hadeff", qui peut accueillir près de 4300 personnes et qui dispose de quatre restaurants, d'une polyclinique, ainsi que de plusieurs autres installations sportives dont trois terrains et cinq salles de sport.

IL A DEMANDÉ LA SUSPENSION D'UN PODCAST RETRAÇANT SA VIE

# Neymar débouté devant la justice

Un tribunal de l'État de São Paulo a rejeté la demande du footballeur de suspendre la publication d'un podcast qui retrace la vie et les controverses de la star du football brésilien. Un premier épisode de 44 minutes du podcast intitulé «Projet Neymar : succès ou échec?» a déjà été publié sur YouTube le 22 avril par le média en ligne UOL, malgré la requête de l'actuel joueur du Santos FC de statuer «en urgence» rejetée par le tribunal. Le premier volet de cette enquête audio «plonge dans l'ambitieux 'Projet Neymar', un plan marketing créé par le Santos FC pour faire du jeune prodige une icône», indique UOL. Il dit divulguer «un accès exclusif à la présentation PowerPoint originale, à des courriels internes et à des entretiens avec des personnalités clés» et présente le père et agent du footballeur, Neymar da Silva Santos, comme un «homme d'affaires vorace et redouté dans le monde du football» qui contrôle une grande partie des décisions de son fils. Des «interviews qui montrent en détail les aspects les plus intimes et les plus inconnus de la carrière du joueur» doivent être divulguées dans les prochains épisodes, selon UOL qui dit avoir



eu accès à des «échanges de courriels, des conversations WhatsApp et des contrats publicitaires».

## NEYMAR N'A PAS RÉPONDU AUX INVITATIONS DU PODCAST

Le juge de l'affaire a rejeté les demandes de suspension de la publication du premier épisode et de communication du contenu des prochains chapitres avant leur publication. Ces conditions seraient selon lui une «odieuse censure

préalable, à laquelle notre système juridique s'oppose». «Le consentement de la personne biographiée n'est pas nécessaire pour les œuvres biographiques littéraires ou audiovisuelles», est-il expliqué dans la décision datée du 25 avril consultée par l'AFP. Le tribunal a toutefois accordé à Neymar un délai de cinq jours pour «modifier la demande initiale» et tenter un nouveau recours. L'ancien joueur du FC Barcelone et du Paris SG, meilleur buteur de l'histoire

en équipe nationale, est revenu en début d'année jouer dans son club formateur du Santos FC, avec l'espoir de participer à la Coupe du monde 2026. Mais le joueur de 33 ans, longuement blessé au genou, traverse une nouvelle période de blessures et n'a pas retrouvé le niveau qui a fait de lui un des joueurs les mieux payés au monde. Les journalistes d'UOL ont, selon le tribunal, invité Neymar à participer au podcast mais n'ont jamais reçu de réponse.

## LIVERPOOL

### Klopp salue la performance des Reds

Un an seulement après son départ, Liverpool est remonté sur le tout de la Premier League. Et Jürgen Klopp (57 ans), qui a passé neuf sur le banc des Reds, a particulièrement apprécié. L'Allemand a publié un message très classe sur son compte Instagram lundi pour saluer la performance de la très grande majorité de ses anciens joueurs et leur nouveau manager, le Néerlandais Arne Slot. Il a affiché une belle photo de communion de tout le groupe avec le public d'Anfield.

Il a accolé une légende à ce cliché: «Super reconnaissant pour le passé, super heureux du présent, extrêmement optimiste pour l'avenir! Félicitations! Vous ne marcherez jamais seuls. Merci, je vous aime.»

Jürgen Klopp avait annoncé son départ l'année dernière après neuf ans passionnés (2015-2024) avec le club et ses supporters.

L'ancien technicien de Dortmund avait décroché huit titres dont une Ligue des champions (2019) et la Premier League en 2020 après trente ans d'attente. Sous ses ordres, les Reds, engagés dans une grosse rivalité sportive avec le Manchester City de Pep Guardiola, ont aussi terminé deux fois deuxièmes du championnat et ont perdu deux autres finales de Ligue des champions (2018, 2022).

#### «SUPER HEUREUX DU PRÉSENT»

Son palmarès et son jeu basé sur une certaine furia offensive et un pressing harassant font de lui l'un des entraî-

neurs les plus mythiques et respectés de l'histoire du club. L'Allemand a aussi participé à consolider les bases du club sur lesquelles son successeur, Arne Slot, a pu s'appuyer pour signer une superbe saison. Celle-ci est un peu entachée par l'élimination en huitièmes de finale de la Ligue des champions contre le PSG après avoir décroché la première place lors de la phase de la Ligue.

Depuis son départ du club, Jürgen Klopp a été nommé directeur mondial du football chez Red Bull, qui détient les clubs de Leipzig (Allemagne), Salzbourg (Autriche) et une participation minoritaire du Paris FC (L2). Lors de sa présentation en janvier, il avait assuré qu'il ne serait pas l'entraîneur d'un des clubs de la galaxie.

## BRÉSIL

### Ancelotti dit oui à la Seleção

Pour la première fois de sa très riche carrière, Carlo Ancelotti (65 ans) va prendre les rênes d'une sélection. Selon les journaux madrilènes Marca et As, l'Italien a trouvé un accord avec la confédération brésilienne de football (CBF) pour devenir le nouveau sélectionneur du Brésil. Rien n'est encore signé et la CBF se montre prudente avant de s'enthousiasmer publiquement mais les choses sont en très bonne voie. L'entraîneur du Real Madrid a de nouveau rencontré Diego Fernandes, émissaire de l'instance brésilienne, le week-end dernier après la finale de la Coupe du Roi disputée à Séville. Fernandes avait déjà assisté à la rencontre contre Arsenal

plus tôt dans le mois pour échanger avec l'entraîneur le plus titré du monde. Les discussions se poursuivent dans le grand respect de toutes les parties, dont le Real Madrid, avec qui Ancelotti est lié jusqu'en 2026. Mais le club ne compliquera pas le départ de son technicien après ses deux passages exceptionnels sur le banc (2013-2015, et depuis 2021) avec 15 titres remportés dont trois Ligue des champions (2014, 2022 et 2024). Le Real et Ancelotti travailleraient sur une séparation d'un commun accord avec la possibilité d'un retour au club à l'avenir dans d'autres fonctions. Même si l'officialisation est encore attendue, son aventure au Real s'arrêtera dès la fin

mai, avant la Coupe du monde des clubs aux Etats-Unis. Car le Brésil aurait insisté dans les négociations pour que «Carletto» soit sur le banc pour les matchs plus tard contre l'Equateur (le 3 juin) et le Paraguay (8 juin), comptant pour les qualifications à la Coupe du monde. Son objectif avec le Brésil sera très simple: mener la Selecao au sacre lors de la prochaine Coupe du monde en 2026. Il touchera pour cela environ 10 millions d'euros annuels, selon As, et sera l'un des sélectionneurs les mieux payés du monde, précise le journaliste Fabrizio Romano. Son contrat courra jusqu'au Mondial 2026 avec la possibilité de le prolonger jusqu'à l'édition 2030.

## ITALIE

### Bologne et la Lazio marquent le pas

Bologne et la Lazio Rome, tenues en échec respectivement par l'Udinese (0-0) et Parme (2-2), ont loupé le coche dans la course à la Ligue des champions lundi en clôture de la 34e journée du Championnat d'Italie. Huit jours après sa victoire face à l'Inter Milan, Bologne n'a pas trouvé la solution face à l'Udinese qui restait pourtant sur cinq défaites de suite. Avec 61 points, le club d'Emilie-Romagne a abandonné la 4e place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions, à la Juventus Turin (62 pts), victorieuse de la lanterne rouge Monza (2-0) dimanche. «C'est un point important pour essayer de terminer à la 4e place. Cela va être serré jusqu'au bout, c'est l'équipe qui fera le moins d'erreurs qui décrochera le gros lot», a estimé l'entraîneur de Bologne Vincenzo Italiano, dont l'équipe disputera la finale de la Coupe d'Italie contre l'AC Milan le 14 mai. La soirée de la Lazio a longtemps été cauchemardesque: dans son Stade olympique, elle a concédé un premier but après seulement trois minutes par Jacob Ondrejka. L'attaquant suédois a ensuite doublé la mise à la 46e minute.

Il a fallu attendre la 79e minute pour que la Lazio se réveille grâce à Pedro qui a réduit le score, avant d'égaliser cinq minutes plus tard. Le club romain reste 7e (60 pts), mais peut toujours rêver de Ligue des champions, comme quatre autres clubs: à quatre journées du terme de la saison, il n'y a que trois points d'écart entre le 4e, la Juve, et le 8e, la Fiorentina (59 pts).

## YOUTH LEAGUE

### Le Barça décroche un troisième trophée

Le FC Barcelone, supérieur techniquement, a remporté la finale de la Youth League, la Ligue des champions des équipes de jeunes (U19), en dominant largement (4-1) Trabzonspor ce lundi à Nyon, en Suisse. Le club espagnol, déjà sacré en 2014 et 2018, succède à l'Olympiacos Le Pirée au palmarès de la compétition. Face à des Turcs au jeu physique et athlétique, les joueurs du Brésilien Juliano Belletti, ex-défenseur blaugrana, ont livré un match d'une qualité technique supérieure, rappelant celle de leurs aînés qui disputent la demi-finale aller de C1 contre l'Inter Milan mercredi. Le Barça a rapidement mené sur des buts d'Ibrahim Diarra (11e) et Andres Cuenca (18e) et imprimé une domination sans partage sans pour autant faire bouger le score au tableau d'affichage. Le club de Trabzon, auteur d'un parcours incroyable qui l'a vu s'offrir le scalp notamment de trois équipes italiennes (Juventus, Atalanta, Inter), a tenté de rester dans le match. Mais la supériorité technique des Blaugranas, en jaune fluo lundi, ne lui a laissé aucun répit.

Après la pause, les jeunes Catalans ont marqué un troisième but via leur capitaine Hugo Alba, trouvé à l'entrée de la surface par l'omniprésent Diarra (57e). Ce dernier a aggravé le score d'une frappe limpide au ras du sol (68e). En toute fin de match, Bican Tibucoglu a sauvé l'honneur de Trabzonspor, à la conclusion d'une belle action collective, avant de fondre en larmes, submergé par l'émotion (88e).

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4				■				
5							■	
6	■					■		
7								■
8		■						
9								■
10				■				
11						■		
12			■					

**VERTICALEMENT**

- A. Appareils de levage. Guide népalais.
- B. Rechigne à la tâche. Comme cela, il ne manque personne.
- C. Pas tout à fait fermée.
- D. Salut à César. Elle est sur les pistes. Île qui donne le ton.
- E. Achèvement d'une action. Ne réussit pas.
- F. Fleuve et lacs d'Irlande. Bonbon roux.
- G. Bons à jeter. Cuit à l'étouffée.
- H. Restauration d'une casserole. Sort bien à toi.

**HORIZONTALEMENT**

- 1. Il est inventif.
- 2. Met sens dessus dessous.
- 3. Pensionnat.
- 4. Conjonction. Multiplie par un million.
- 5. Petit anglais pour le thé. État-major.
- 6. Feuilletée. Gardien du PAF.
- 7. Punira.
- 8. Sur la mauvaise route.
- 9. Ville célèbre pour ses falaises.
- 10. Il est attendu après la tétée. Troubla.
- 11. Sontir mauvais. Épouse d'Adam.
- 12. C'est le meilleur. Personnel.

# LES MOTS FLÉCHÉS

HAUTEUR D'UNE MONTAGNE	ABÏME	APPUYE SUR SON DERRIÈRE	CE N'EST PAS PLEIN SUD	AU DOS DU PÈRE NOËL	APPLIQUÉ	
FERMÉES	BEAU MÉTAL	ÉCOLE DES ÉLITES		CARRÉ DE TERRAIN	DÉSAL-MORCÉE	
			AFFLUENT DU RHÔNE			
			CE N'EST PAS BEAUCOUP			
LIVRER						
DÉFUNTE LADY						
	JOYEUSE					
	ECHANTIL-LONS D'UN TRAGE			BOÎTE ADAPTEE À SON CONTENU		
ACCES-SOIRE DE GOLF						
CES GENS-LÀ		ÉVACUE PAR LES PORES			C'EST LE MOMENT DE BRONZER	
					COURS D'EAU	
					TELESCOPE	
					EXPRIME SON POINT DE VUE	UN POIDS POUR LA BALANCE
CUBE À LANCER						
EXPRES-SION DU DOUTE						
QUI A ATTEINT LE DEGRE ZERO	IDÉE IRREALI-SABLE					
		NOTA BENE	CRUER	ASSEZ RICHES	À ELLE	
		PASSE DE VIE À TRÉPAS	DÉPLACÉ	DÉCHIF-FRA DE NOUVEAU	AXES OPPOSÉS	
JOUER DU TAM-TAM						
BASE DE PÂTE						
			NATÉE			
			ARRIVE À LA MA-TERNITE			
PUPIILLE						
CONTENTE D'ELLE MEME						
				OBTENUE APRÈS DEMANDE		
IL S'ÉCLAIRE DES LE PETIT MATIN			IL S PEUVENT ÊTRE MARTIAUX			



# SUDOKU

		7	8		9	6		
	4		7		3		1	
		3	1	5	6	4		
5								1
	3	2		6		5	7	
1	7		5	8	4		3	6
	5							6
	2		6	3	7		9	
7	9						4	8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AMPERE	BEURRE	DINGO	DRAGUEUR	EPISODE	EXIGU	FADO	GATEAU	GIRONDIN
HADDOCK	LIGOTER	LIMAILLE	LISTEL	MAQUIGNON	MENU	ODEUR	PARCOURIR	
PINACLE	SIMIESQUE	TENDU	TRACTER	VAINCRE	VENDANGE	VERNIS	VIRE	
N	L	R	S	V	P	D	T	M
I	K	I	I	D	E	I	E	O
D	C	L	M	R	U	N	N	A
N	O	B	I	A	U	G	D	A
O	D	V	E	G	I	O	U	A
R	D	T	S	U	O	L	C	G
I	A	E	Q	E	R	T	L	R
G	H	A	U	U	E	R	E	E
A	M	P	E	R	E	V	E	R

# Le Jardin d'essai d'El-Hamma en route vers le patrimoine mondial

*Le Jardin d'essai d'El-Hamma, situé au cœur d'Alger, pourrait bientôt figurer sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet s'inscrit dans un programme plus large de réaménagement de la capitale, lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'objectif est de valoriser les atouts culturels et environnementaux de la ville et de renforcer son rôle en tant que centre culturel régional.*



**Samy Terki**

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a rencontré le wali d'Alger, Mohamed Abdelnour Rabhi, pour discuter de plusieurs projets en cours dans le secteur culturel. Parmi les dossiers évoqués figure le projet d'aménagement du «Parcours de la Mémoire», un circuit patrimonial qui reliera plusieurs lieux historiques et culturels importants de la capitale.

Ce parcours inclura le Monument des Martyrs, la Maison Abdelatif (qui accueille aujourd'hui l'Agence nationale de rayonnement culturel), le Musée national des beaux-arts, ainsi que le Jardin d'Essai d'El-Hamma. Ces «sites» forment un ensemble cohérent, représentatif de l'histoire, de la culture et de l'identité d'Alger.

Le Jardin d'Essai d'El-Hamma a été créé en 1832, pendant la période coloniale. Il couvre une superficie de 32 hectares et abrite plus de 3 000 espèces végétales, dont certaines sont rares ou uniques. Il est considéré comme l'un des plus beaux jardins botaniques d'Afrique et du monde arabe. Sa richesse botanique en fait un espace de recherche scientifique important, mais aussi un lieu de détente très apprécié par les habitants d'Alger.

Le jardin est aussi un témoin vivant de l'histoire de la ville. Il a été conçu comme un espace «expérimental» pour introduire de nouvelles espèces végétales et améliorer les techniques agricoles. Avec le temps, il est devenu un exemple de l'intégration de la nature dans l'urbanisme.

Sa flore très variée et ses paysages soigneusement entretenus attirent chaque année des milliers de visiteurs.

Le projet de classement au patrimoine mondial vise à protéger ce site «exceptionnel» et à faire reconnaître sa valeur au niveau international. Une équipe d'experts, en lien avec la direction générale du Jardin d'Essai, travaille actuellement sur la préparation d'un dossier complet. Ce dossier devra démontrer que le site

présente un «intérêt» universel, qu'il est bien conservé et qu'il est géré de manière durable.

La reconnaissance par l'UNESCO pourrait permettre d'attirer plus de visiteurs, de chercheurs, et de passionnés de botanique. Elle renforcerait aussi la place de l'Algérie sur la scène internationale en matière de protection du patrimoine et de biodiversité.

Le projet du «Parcours de la Mémoire», qui inclut le jardin, prévoit également la création de nouvelles infrastructures pour faciliter l'accès des visiteurs. L'idée

est de mettre en valeur les sites sans les dénaturer, en respectant leur authenticité et leur valeur historique. Le parcours pourrait devenir un outil pédagogique pour mieux faire connaître l'histoire de la ville, tout en soutenant le tourisme culturel et écologique.

En réunissant dans un même «projet» la mémoire, la nature et la culture, les autorités espèrent faire d'Alger une capitale plus ouverte, plus verte et plus attractive. Le Jardin d'Essai d'El-Hamma pourrait ainsi jouer un rôle central dans cette transformation.

## Journée internationale du jazz avec TinniT et Abdelhakim's Steps au TNA

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi organise ce mercredi 1er mai une soirée spéciale pour célébrer la Journée internationale du Jazz. À partir de 19 h 30, le public pourra assister à un concert qui réunira deux groupes algériens, TinniT et Abdelhakim's Steps.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale du Jazz, créée en 2011 par l'UNESCO. Cette journée met en avant les «valeurs» du jazz, une musique née de la diversité, qui encourage la liberté, le dialogue et la créativité.

Le groupe TinniT est connu pour son style original. Il mélange le jazz avec des sons électroniques et contemporains. Sa «musique» est construite autour de rythmes improvisés, de sons modernes et de recherches sonores. TinniT veut proposer une nouvelle manière d'écouter le jazz, en gardant son esprit tout en y ajoutant des éléments d'aujourd'hui.

Le second groupe, Abdelhakim's Steps, est dirigé par le saxophoniste Abdelhakim. Il revient à un jazz plus classique, tout en apportant une touche actuelle. Le groupe s'inspire des grands noms du jazz, mais il «développe» aussi son propre style. Leur musique repose sur l'improvisation, la force des instruments et une énergie qui vient du cœur.

Ce concert est aussi l'occasion de mettre en avant des artistes algériens qui participent au «développement» de la scène jazz locale. Il permet de montrer la richesse et la diversité de la musique en Algérie aujourd'hui.

Les billets sont en vente au prix de 1 000 dinars. Le concert se tiendra dans l'un des lieux culturels les plus importants du pays. Cette soirée du 1er mai sera un moment fort pour tous les amateurs de musique. Elle réunira deux univers différents du jazz, l'un tourné vers le futur, l'autre ancré dans la tradition, tous deux portés par des artistes algériens passionnés.

Rédaction

### SOUTIEN PUBLIC À LA CULTURE

## 200 projets associatifs passés au crible au palais de la culture

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, ce lundi à Alger, une journée nationale dédiée à l'évaluation et au suivi des projets culturels associatifs ayant bénéficié de subventions publiques au cours des années 2023 et 2024. L'événement, organisé au palais de la culture Moufdi-Zakaria, a rassemblé un public nombreux, parmi lequel une dizaine de responsables d'associations, venus présenter leurs expériences et dresser le bilan de leurs actions. En tout, ce sont les résultats de 200 projets culturels et artistiques qui ont été examinés. Tous ont été portés par des associations implantées à travers le territoire national et actives dans les domaines du théâtre, de la musique, des arts plastiques, du patrimoine ou encore du livre. Le ministre entend, à travers cette opération, renforcer la dynamique de terrain impulsée par la société civile, en faisant de ces structures un véritable levier pour la promotion de la culture algérienne. «L'objectif n'est pas simplement de financer des associations, mais de soutenir des résultats durables», a insisté le ministre dans son interven-

tion. Pour lui, l'enjeu dépasse la seule gestion des subventions, il s'agit de professionnaliser les pratiques, d'assurer une gestion rigoureuse des fonds publics, et surtout, de créer les conditions d'une indépendance progressive à travers la mobilisation de ressources extérieures, mécénat, sponsoring ou partenariats privés.

Zouhir Ballalou a rappelé que la culture est étroitement liée à l'innovation, à la créativité et à la distinction. Elle constitue selon lui une activité à part entière, un vecteur d'unité nationale, un espace de coopération et de solidarité, et une composante essentielle du développement durable. Il a salué «l'engagement citoyen» des associations culturelles, affirmant que leur action participe à la consolidation des fondements de la nation, en même temps qu'elle prépare le terrain à «un noyau d'industries culturelles utiles et bénéfiques».

Dans ce sens, le ministre a souligné l'importance de mettre en œuvre les orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, notamment celles énoncées dans la quatrième clause du 46e engagement de son program-

me. Celui-ci prévoit la mise en place de dispositifs d'accompagnement en faveur des jeunes artistes et des initiatives culturelles locales.

Le ministère de la Culture et des Arts entend, dans le cadre de sa stratégie générale, affiner les mécanismes de sélection et d'accompagnement des projets associatifs, afin de mieux valoriser le patrimoine culturel national. À ce titre, Zouhir Ballalou a rappelé que 4 777 associations accréditées dans le secteur culturel (au niveau national, étatique et local) sont éligibles chaque année à l'ouverture des appels à projets et aux dispositifs de soutien public.

Cette journée d'évaluation visait aussi à créer un espace d'échange entre les porteurs de projets, à faire circuler les bonnes pratiques et à encourager une vision collective de l'action culturelle. En mettant en lumière les réussites locales, le ministre espère impulser une nouvelle dynamique au sein du tissu associatif et renforcer le rôle central que la société civile est appelée à jouer dans la structuration du secteur culturel.

Rédaction

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR 04:15	DOHR 12:40	ASR 16:25	MAGHREB 19:28	ISHA 20:58
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT IRAKIEN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le vice-premier ministre, ministre de la Planification et envoyé spécial du président de la République d'Irak, M. Muhammed Ali Tamim, qui lui a

remis une invitation pour participer au prochain sommet de la Ligue arabe à Bagdad, indique un communiqué de la présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la

présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

## COUPURE DE COURANT EN ESPAGNE

### AUCUNE INTERRUPTION DU SERVICE INTERNET EN ALGÉRIE

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a affirmé, mardi dans un communiqué, que la coupure du courant électrique massive survenue en Espagne et dans d'autres pays européens n'a entraîné aucune interruption du service d'internet d'Algérie. Concernant les citoyens ayant constaté une perturbation ou une difficulté d'accès aux plateformes mondiales, le ministère a indiqué que "cela était dû au fait qu'un certain nombre de ces plateformes dépendent des centres de données situés en Europe, touchés par cette coupure de courant". Par ailleurs, le ministère a remercié les citoyens pour "leur compréhension face à cette situation exceptionnelle et la confiance placée dans les équipes techniques mobilisées pour garantir la continuité du service Internet".

## CYBERSÉCURITÉ

### L'INSTITUT DE LA FORMATION BANCAIRE SIGNE UN ACCORD AVEC KASPERSKY

L'Institut de la formation bancaire (IFB), établissement de formation professionnelle dédiée aux métiers de la banque, et Kaspersky, société internationale de cybersécurité et de protection de la vie privée, ont signé mardi un accord de partenariat stratégique visant à renforcer l'enseignement et la sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité à destination des professionnels du secteur bancaire en Algérie. Ce partenariat entre l'IFB et Kaspersky "vise à renforcer la culture et les compétences en cybersécurité au sein du secteur bancaire algérien, à travers des formations dont pourrait bénéficier le personnel des banques et établissements financiers algériens", a indiqué l'Institut dans un communiqué. L'IFB intègre dans le cadre de cet accord, les contenus éducatifs de Kaspersky dans sa palette de formation, pour doter les professionnels du secteur des connaissances et compétences essentielles en matière de cybersécurité, selon la même source soulignant que cette initiative s'inscrit dans "une démarche de développement et d'amélioration de la résilience numérique". Cet accord de partenariat prévoit également l'organisation de conférences et de séminaires animés par des experts en cybersécurité de Kaspersky. Cité dans le communiqué, le directeur général de l'IFB, Athmane Malek, a indiqué que "l'Institut a été désigné par la Commission de sécurité des systèmes d'information de l'ABEF pour assurer la mission stratégique de formation en cybersécurité à l'échelle de l'ensemble du secteur bancaire et financier".

APS

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 30 AVRIL 2025 // N°1065 // PRIX 20 DA

## RABAH ASMA AU ZÉNITH DE PARIS

### 42 ans de carrière célébrés en musique et en solidarité

**Le Zénith de Paris accueillera, ce vendredi 3 mai, l'un des plus grands noms de la musique kabyle. Rabah Asma, figure emblématique du paysage musical algérien, y fêtera ses 42 ans de carrière à travers un concert événement qui s'annonce à la fois festif, symbolique et engagé.**

Par : Samy Terki

Né le 26 juillet 1962 à Redjaoua, dans la région de Tizi Ouzou, Rabah Asma s'est imposé dès les années 1980 comme une voix incontournable de la chanson kabyle. Auteur, compositeur et interprète, il a su « bâtir » un répertoire riche, centré sur l'amour, la jeunesse, la nostalgie et les réalités sociales. Porté par une voix douce et des mélodies accessibles, il a conquis un public fidèle, en Algérie comme dans la diaspora. Plus de 200 titres jalonnent une carrière marquée par la constance et l'authenticité. Si le concert du 3 mai est attendu comme une « rétrospective » musicale, il s'inscrit également dans une démarche environnementale. Pour « chaque billet acheté, six arbres seront plantés » en Kabylie, une région durement frappée ces dernières années par les incendies. L'opération vise à soutenir une vaste campagne de reboisement, coordon-



née avec des partenaires locaux. La musique devient ainsi un vecteur d'espoir, au service d'un projet de régénération des terres. C'est aussi la première fois que

Rabah Asma se produit au Zénith de Paris. Une étape symbolique dans une carrière déjà bien remplie. Intitulé « Rabah Asma, 40 ans ensemble », le concert est organi-

sé par Avrouche Prod. Il réunira un public transgénérationnel autour des grands classiques de l'artiste, de « Ayadhou ig huzen izemran » à « Aâchqagh », en passant par « Tayrim » ou « Aouzou ». Le rappeur Fianso, originaire de Seine-Saint-Denis, est l'invité spécial de la soirée. Sa participation marque une rencontre artistique entre deux générations d'artistes algériens d'expression différente, mais unis par un lien fort à leurs racines et à leur public. Dans un contexte où les « enjeux » écologiques rejoignent de plus en plus les initiatives culturelles, ce concert prend une dimension particulière. Il devient un geste à la fois artistique et citoyen. Un billet, c'est six arbres plantés. Une soirée de fête, mais aussi de responsabilité. Le concert de Rabah Asma aura lieu le vendredi 3 mai 2025 à 20 h au Zénith de Paris. Billeterie en ligne : <https://bit.ly/RabahAsma-ZenithParis>

S.T.

## MADJID BOUGHERRA, SÉLECTIONNEUR DE L'EN A' :

### «NOTRE OBJECTIF, SE QUALIFIER AU CHAN ET LE REMPORTEUR»

Le sélectionneur national de la sélection nationale des joueurs locaux, Madjid Bougherra, a tenu, hier, une conférence de presse au centre de presse du stade Nelson Mandela de Baraki, où il a parlé de plusieurs sujets liés à l'EN A', qui est entré en stage pour préparer le match face à la Gambie, comptant pour le dernier tour des éliminatoires du CHAN. Bougherra révélera qu'il est derrière le retour de l'Algérie à cette compétition, assurant que le premier objectif sera de se qualifier pour la phase finale qui aura lieu au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, et de tenter de la remporter. Le détenteur de la Coupe arabe des nations avec l'EN A' en 2021 et qui avait aussi animé la finale du CHAN 2023 disputé en Algérie, a affirmé à ce sujet : « J'avais demandé au président de la FAF, Walid Sadi, de réviser la décision prise de ne pas participer au CHAN », ajoutant qu'il s'agit d'une compétition importante pour nous en tant que staff technique national et pour les joueurs aussi. « Nous nous concentrerons sur cette double confrontation face à la Gambie que nous devons remporter, et ensuite on

fera en sorte de penser à décrocher ce titre africain. Je suis un compétiteur et je cherche toujours à remporter des titres », a-t-il relevé. Questionné sur les critères choisis pour la sélection des joueurs lors de ce stage, surtout avec la présence de joueurs qui ne jouent pas régulièrement avec leurs équipes, tels que Draoui et Cheti, il avouera qu'il n'a pas eu le temps de bien préparer ce rendez-vous et que c'est pour cela qu'il a décidé de compter sur des joueurs d'expérience. « Cheti est revenu en force dernièrement avec son club et sa participation à ce stage devrait le motiver à se donner plus avec son équipe », a-t-il souligné. Par ailleurs, Bougherra a salué la visite du sélectionneur national Petkovic aux joueurs lors du stage de Sidi Moussa et a ajouté : « C'est une source de motivation pour les joueurs, comme pour moi. J'ai toujours œuvré pour intégrer les joueurs locaux à l'équipe première. C'est ce qui a été réalisé avec Amoura, Kendoussi, Keddad, Redouani et Belaid. J'en suis fier. » Il parlera, ensuite, de l'adversaire des Verts pour ce dernier tour des éliminatoires du CHAN, affirmant : « C'est une

équipe qui mise sur sa force physique. La compétition a été suspendue pendant deux semaines pour permettre à cette équipe de bien se préparer à nous affronter. La mission ne sera pas facile dans un stade qui nous est inconnu et dans des conditions climatiques difficiles avec une température de près de 36 degrés et une forte humidité. Ce qui est sûr, c'est que nous nous préparons pour deux matchs différents. Les conditions seront complètement différentes lors du match retour à Annaba, et même le plan et les choix des joueurs seront différents », a-t-il déclaré. Enfin, Bouguerra a révélé que la deuxième phase de sa deuxième expérience avec l'équipe nationale pour les joueurs locaux débutera en septembre prochain, avec le début des préparatifs pour la Coupe arabe de la FIFA au Qatar en décembre prochain. Il a souligné que ce sera complètement différent de l'édition précédente, qu'il a remportée, car cette fois-ci il ne comptera pas sur les joueurs de l'EN A, qui seront retenus pour la phase finale de la CAN 2026 qui aura lieu au Maroc.

Marouane A.

